

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 31088, tél. adm. et publ. (039) 31087, CCP 23-313. Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 226910, CCP 10-8300 - Genève: Argand 4, tél. (022) 324240, CCP 12-2715. ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.50, 3 mois Fr. 13.—, 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.—. LE NUMÉRO: 30 ct. - Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

La campagne contre le Cycle d'orientation à Genève AGRANDIR LE FOSSÉ ENTRE LA JEUNESSE ET LES ADULTES

Groupant tous les garçons et toutes les filles âgés de douze à quinze ans pour leur donner, dans leurs trois dernières années de scolarité obligatoire, une meilleure orientation et pour leur permettre « de corriger rapidement, et sans difficulté excessive, les erreurs d'aiguillage qui étaient souvent, dans le système traditionnel, irrémédiables », ce qu'on appelle à Genève le Cycle d'Orientation de l'enseignement secondaire ou, tout simplement, le C.O., est certainement une des expériences les plus originales faites dans notre pays et même en Europe occidentale pour sortir l'école de sa routine et en faire une véritable préparation à la vie réelle pour tous les enfants.

Issu d'une idée partie des milieux de gauche, puis soutenu activement par les radicaux, il a, dès l'origine — ainsi que le prouvait l'étude que nous avons publiée récemment dans nos pages genevoises — été en butte aux attaques de la droite. Temporairement, en raison du succès qu'il rencontrait, celui-ci y avait pourtant mis une sourdine, attendant le moment propice pour reprendre sa campagne de dénigrement. Deux incidents, dont

l'un extrêmement mineur, ont suffi pour qu'elle reprenne, avec une véhémence accrue son œuvre de dénigrement et de sape. Pour nos lecteurs non genevois, rappelons qu'il s'agissait de la projection devant diverses classes du C.O. d'un film de Marcel Leiser, collaborateur cinématographique régulier de la très radicale «Nouvelle Revue de Lausanne». Plusieurs bons connaisseurs du septième art nous ont affirmé que l'œuvre, intitulée «Une Fille, un Fusil», n'était d'ailleurs pas d'un très haut niveau et que si certaines scènes avaient pu choquer, elles témoignaient surtout d'un esprit assez enfantin. Il en résulte que le seul problème véritable, et d'importance d'ailleurs secondaire, est de savoir comment un film d'une qualité si discutable a pu être choisi pour être présenté aux élèves. C'est là une question d'ordre purement administratif.

Le second incident a un peu plus de relief, mais est loin, vu en dehors de Genève, d'avoir la signification qu'aurait voulu lui prêter les partis de droite.

Une jeune maîtresse en géographie du collège du Marais à Onex a, on s'en souvient, proposé des dissertations sur des sujets d'actualité à ses élèves, il s'agissait notamment de l'impérialisme américain.

Cette enseignante est connue, depuis assez longtemps, pour ses idées non conformistes dans de nombreux domaines. Elle ne s'en cache pas et c'est tout à son honneur. D'autre part — c'est un fait indéniable — elle possède des dons pédagogiques certains et elle intéresse ses élèves au point qu'on en a vu, par amour de leur professeur et non par obligation, travailler le jeudi à des exercices scolaires alors qu'ils avaient congé.

Si indéniables que soient ses qualités, la dite maîtresse paraît cependant avoir parfois quelque difficulté à trouver un équilibre entre ses vues pédagogiques et celles du commun.

Nous avons publié, le 30 mai, la dissertation d'un de ses élèves sur le sujet «Le poids de l'impérialisme sur les pays d'Amérique latine», et les remarques qu'elle y avait faites. Objectivement, il ne nous paraissait pas y avoir beaucoup à redire. Tout au plus, aurions-nous estimé que l'enseignante ne s'était peut-être pas assez soucieuse de la forme et de la syntaxe. Mais réellement, il n'y avait pas de quoi fouetter un chat!

Pourquoi reprendre les attaques?

On peut se demander dès lors pourquoi, en s'appuyant sur de si fragiles éléments — le cas de l'enseignante en géographie est un cas unique sur 900 enseignants — la droite genevoise a cru bon de lancer une attaque de grand style contre le Cycle d'Orientation et le Département de l'instruction publique.

Comme cela a déjà été dit dans ce journal, il ne fait guère de doute que maint réactionnaire rêve d'occuper à nouveau le siège de chef de ce département. En effet, la droite — et le Parti libéral en particulier — n'a jamais admis que du but des lèvres la démocratisation des études. Jusqu'ici, grâce à la conception statique de l'enseignement qu'elle avait fait régner partout, elle avait su maintenir, mieux que par toute autre tactique, ses privilèges ancestraux. Or le Cycle d'Orientation, malgré quelques erreurs du fait même qu'il existe, remet en question tous ces privilèges. La droite ne peut l'admettre. Elle n'est pas si obtuse, qu'elle ne puisse se rendre compte que les deux incidents sur lesquels elle a étayé sa campagne ne

sont pas solides. Mais comme l'a très bien remarqué M. Walter Hollstein, dans un excellent article de la radicale «National-Zeitung», l'attaque des libéraux contre un prétendu endoctrinement à l'école n'est pas inhabituelle. «A une époque où la colère et la mauvaise humeur d'une large partie de la population adulte se dirige toujours plus contre la contestation et la critique de la jeunesse, elle tombe sur un sol fertile.»

Schizophrénie

En perte de vitesse, les libéraux lancent donc une manœuvre qui pourrait être momentanément rentable. L'étonnant, c'est qu'ils aient été partiellement suivis par les radicaux et les chrétiens-sociaux qui sont tout de même plus proches des réalités de notre temps. Car, comme le remarque encore M. Hollstein, les libéraux genevois se plaignent que les citoyens s'intéressent de moins en moins à la politique, à l'Etat, à la société, et que, de jour en jour, l'ignorance de ceux-ci croît. «Dans leurs programmes, (Suite en dernière page.) B.

Conférence sur la coopération technique

Le ministre E. Eppler (RFA) y participe

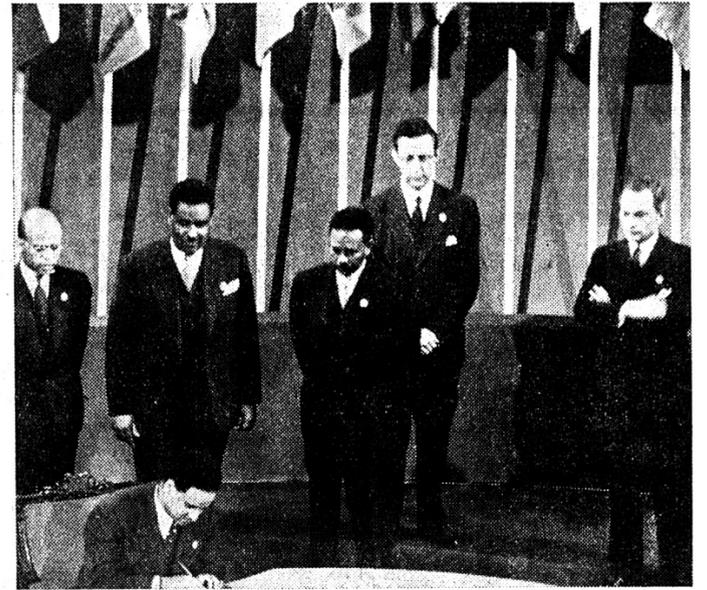
M. Erhard Eppler, ministre allemand pour la coopération économique, est arrivé ce matin, à Zurich-Kloten, pour participer à la conférence annuelle sur la coopération technique qui se déroule à Berne. Le ministre présentera la conception de Bonn en ce qui concerne l'aide au développement devant les 250 participants à la conférence. L'hôte allemand quittera notre pays samedi matin pour se rendre à Dusseldorf.

Les participants à cette conférence traiteront plus particulièrement des efforts qui seront accomplis par la Suisse pour la coopération technique au cours de l'année prochaine, ainsi que de l'information du public en ce qui concerne les questions de développement et des évaluations des projets de développement. Le conseiller fédéral Graber présentera un exposé à cette occasion.

COLLABORATION SOVIÉTO-SUISSE. — Une délégation du comité d'Etat du Conseil des ministres de l'URSS pour la science et la technique vient de séjourner en Suisse, du 12 au 25 juin, invitée par le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie. La délégation était présidée par M. Pavlov, premier vice-ministre de l'URSS pour la construction des machines-outils et instruments. La délégation a eu l'occasion de discuter des questions d'intérêt commun avec des milieux économiques suisses et un certain nombre d'entreprises. Ces échanges de vues ont eu pour effet de parapher des accords cadres semblables à celui de l'horlogerie et concernant la collaboration économique, technique et scientifique.

OUVRIER TUÉ A COSSONAY. — M. Gaston Anger, 65 ans, ouvrier aux Câbleries et Tréfileries de Cossonay-Gare, sortait précipitamment d'un atelier, jeudi, quand il se trouva en face d'un véhicule transportant une bobine de câbles électriques d'un poids de 800 kg. Le conducteur dut donner un brusque coup de frein et la bobine bascula, écrasant M. Anger, qui fut tué sur le coup.

L'ONU A 25 ANS



Les représentants de 121 pays ont convergé vers San Francisco pour assister aux cérémonies organisées à l'occasion du 25^e anniversaire de la fondation des Nations Unies. La Charte de l'ONU a, en effet, été signée à San Francisco le 26 juin 1945, par 50 pays, après trois mois de délibérations à l'Opéra de la ville. Sur les 126 pays membres de l'ONU, seuls le Cambodge, l'Albanie, la République centrafricaine, Cuba et la Gambie ne seront pas représentés. Notre photo: la signature de la charte, il y a vingt-cinq ans (ici par la délégation éthiopienne).

L'Union syndicale appuie l'initiative du droit au logement

Dans sa dernière séance réunie sous la présidence d'Ernest Wüthrich, conseiller national, le Comité syndical de l'Union syndicale suisse a décidé d'appuyer l'initiative du droit au logement. La situation actuelle du marché du logement est si précaire que les décisions prises par les Chambres fédérales en ce qui concerne la prolongation des baux à loyer ne constituent pas une protection suffisante. Le Conseil fédéral et le Parlement — le Conseil des Etats en particulier — n'ont donné suite que de façon imparfaite aux requêtes des défenseurs des travailleurs. Les électeurs auront l'occasion, le 27 septembre prochain, de donner un démenti à la majorité du Parlement qui s'est ralliée aux thèses défendues par les propriétaires, en faisant triompher la notion du besoin social que constitue le droit au logement. Le Comité syndical engage donc tous les salariés et les citoyens dont les conceptions sociales sont progressistes, les locataires en particulier, à se prononcer en faveur de l'initiative du droit au logement.

De plus, le Comité syndical a décidé de donner son appui au projet d'article constitutionnel sur l'encouragement de la gymnastique et du sport qui sera également soumis au peuple le 27 septembre. Ce nouvel article ouvre à la Confédération la possibilité d'intensifier ses efforts en faveur de la santé publique. Ceci s'impose d'autant plus que des déficiences et des malformations de la colonne ver-

tébrale sont de plus en plus fréquentes chez les jeunes.

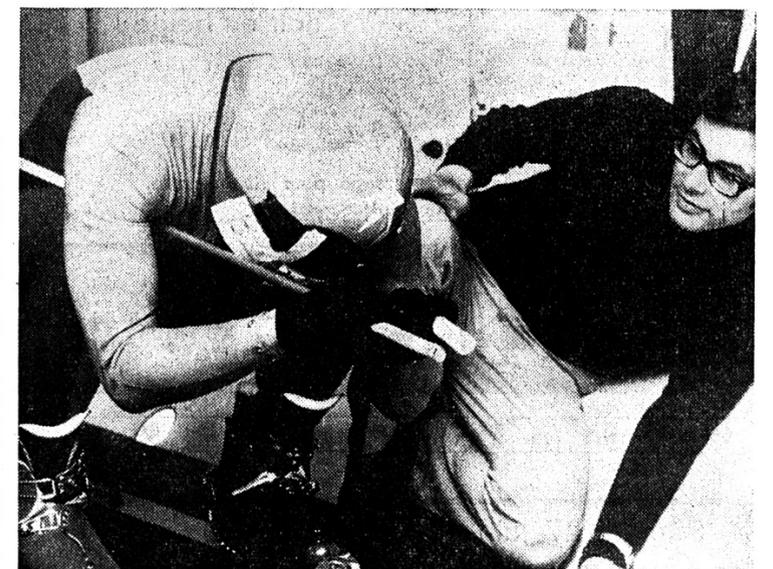
Le Comité syndical a pris connaissance avec regret du résultat négatif de la consultation du Département fédéral de l'intérieur en matière d'allocations familiales. Il maintient sa position relative à une réglementation fédérale des allocations pour enfants.

D'autre part, le Comité syndical s'est prononcé à propos de l'arrêté fédéral sur l'économie laitière 1971. Il est d'accord avec une participation financière de la Confédération aux charges qu'imposent les livraisons de lait de secours dans les régions qui en manquent, mais s'oppose à la vente du lait pasteurisé à des prix minimaux. La solution envisagée selon laquelle une retenue progressive serait imposée aux producteurs en cas de dépassement de la quantité de base déterminée est assez proche d'une requête présentée antérieurement par l'Union syndicale suisse. En fixant la quantité de base, le Conseil fédéral a la possibilité d'exercer une influence non seulement sur les prix, mais sur le volume des livraisons.

Le Comité syndical a fixé au 16 septembre la date de sa prochaine séance, au cours de laquelle il examinera la question de la sécurité des centrales atomiques.

Enfin, le Comité syndical a désigné à l'unanimité Arnold Isler, jusqu'ici chef de rédaction du Téléjournal de Suisse allemande, en qualité de délégué de l'USS pour la radio et la télévision.

Vers un nouveau record mondial à ski



Kalevi Hakkinen, le skieur finlandais recordman du kilomètre lancé en 1968, à la vitesse de 172,313 km/h., va s'attaquer une nouvelle fois, le 14 juillet prochain, à un nouveau record de vitesse à ski. A cette fin, il s'entraîne actuellement dans le tunnel aérodynamique de l'EPF de Zurich, où il teste notamment un costume mis au point par le physicien suisse Hannes Keller (notre photo).

A PROPOS...

Qu'auriez-vous choisi? Les candidats au baccalauréat avaient le choix entre quatre sujets de dissertation française:

1. Commentez cette remarque de Jean Fourastié dans les «Conditions de l'Esprit scientifique»: «L'esprit expérimental n'est pas naturel à l'homme; son acquisition est difficile; sa mise en œuvre plus encore.»

2. Commentez et illustrez cette remarque de Ramuz: «L'art ne se nourrit pas de la réalité seulement, mais du rêve de la réalité.»

3. Commentez cette réflexion de Rousseau dans la «Nouvelle Héloïse»: «On ne voit rien quand on se contente de regarder; il faut agir soi-même pour voir les hommes.»

Plus un quatrième sujet consacré au drame de Musset, «Lorenzaccio».

Vous dites que la dissertation n'a jamais été votre fort? Comme je vous comprends! Vous vous seriez rattrapé avec la physique. La première question était la suivante:

Mouvement oscillatoire rectiligne sinusoïdal: a) établir les lois de la cinématique et de la dynamique du mouvement rectiligne sinusoïdal d'un point matériel, en considérant ce point comme une projection orthogonale particulière d'un point fictif animé d'un mouvement circulaire uniforme.

b) A l'époque $t_0 = 0$, l'abscisse d'un point matériel de masse $m = 100$ g. animé d'un mouvement rectiligne sinusoïdal d'amplitude $A = 10$ cm. est $X_0 = 5$ cm. et la valeur algébrique de la force agissante est $f_0 = -12,5$ N. La trajectoire est orientée de manière que v_0 soit négatif. L'origine des abscisses est le point où s'annule la force agissante. Ecrire l'équation horaire du mouvement et exprimer en fonction de t la vitesse et l'accélération du mobile ainsi que la force qui entretient le mouvement, l'énergie cinétique, l'énergie potentielle et l'énergie mécanique du point matériel. On admettra que l'énergie potentielle est nulle à l'origine des abscisses.

Simple, ou quoi?

Jeanlouis CORNUZ.

Samedi, dès 14 h.
Dimanche, dès 9 h. et 14 h.

Participation de **Ph. Clerc** (champion d'Europe) et de **Portmann** (recordman suisse)

CHAMPIONNATS ROMANDS D'ATHLÉTISME

Vous remboursez un prêt comptant* de fr. 4000.- en 30 versements mensuels de fr. 152.70 par exemple.
Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités.
Nous tenons compte de vos désirs personnels.
L'intérêt annuel de 5,4% sur le capital initial et tous les frais sont compris dans les mensualités.
Nos collaborateurs vous conseilleront volontiers et vous donneront tout renseignement désiré.

4000.- prêt comptant^V

Nom _____ Je m'intéresse à un prêt comptant* et désire recevoir la documentation par retour du courrier.
Adresse _____ 54

Veillez découper et adresser ce talon-réponse, à la Banque Populaire Suisse Centrale PrC Case postale 3000 Berne 23
En plus de la Centrale PrC, chacune des 84 succursales de la BPS est à votre disposition pour vous renseigner ou pour vous envoyer la documentation.

**Banque
Populaire Suisse**



FRIGOS INDESIT

Spacieux; rayons inoxydables; éclairage intérieur automatique; fermeture magnétique de la porte; dégivreur automatique, assurant le dégivrage sans interruption de la réfrigération; thermostat permettant le réglage de la température; compresseur thermique, silencieux et économique; condensateur incorporé.

Garantie de 5 ans sur le groupe réfrigérateur.
Service après vente rapide et précis dans toute la Suisse.
Divers modèles: 140 l. 165 l. 190 l. 250 l.
Superfreezer Fr. 298.- 438.- 498.- 598.-
Superfreezer teak Fr. 378.- 498.- 598.- 698.-

EXPORT 140 l. Fr. **268.-**
Larges facilités de paiement

SALON DES ARTS MÉNAGERS NUSSLÉ

NUSSLÉ S.A.

Grenier 5-7 La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 45 31



Vacances horlogères 1970

Courses de quelques jours

13-17 juillet	LA CAMARGUE	Fr. 280.-
16-17 juillet	STRASBOURG - BALLON D'ALSACE - FORÊT-NOIRE	Fr. 110.-
17-18 juillet	LE LIECHTENSTEIN - VADUZ	Fr. 128.-
19-20 juillet	COL DU NUFENEN - CENOVALLI	Fr. 130.-
19-20 juillet	LES CHUTES DU RHIN - ILE MAINAU	Fr. 130.-
26-27 juillet	L'APPENZEL - SAENTIS	Fr. 115.-
27-30 juillet	PARC NATIONAL - LES GRISONS - LE SAN BERNARDINO	Fr. 235.-

Programmes à disposition

Réduction AVS - Tous les départs du Locle, place du Marché, sont prévus un quart d'heure avant; ensuite, place de la Gare de La Chaux-de-Fonds.

Renseignements et inscriptions:

AUTOCARS GIGER
LA CHAUX-DE-FONDS

Cernil-Antoine 21 Tél. (039) 2 45 51



Grand-Rue 4
Tél. 5 17 12

Vuilliamenet
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL



Votre papier à lettre

est le reflet de votre personnalité!

Reymond

Tél. 3 82 82
Rue de la Serre 66 - La Chaux-de-Fonds
vous présente actuellement une sélection de papeteries de bon goût.

BRADERIE BIENNOISE

26, 27 et 28 juin 1970

Dimanche après midi

GRAND CORSO FLEURI

Majorettes de Mulhouse

ARTICLES HYGIÉNIQUES

Marques: Victorix, dz. 8 fr.; Durex, dz. 7 fr.; Silvertex, dz. 5 fr. Expédition rapide et discrète contre remboursement ou paiement au CCP 80 433 96.
E. SCHNEIDER, case post. 121, 8024 Zurich.



LIVRES

d'occasion tous genres anciens et modernes
Achat vente échange - Librairie place du Marché, tél. 2 33 72.

maître opticien ne pas le perdre de vue
Hôpital 27 NEUCHÂTEL

SLING-PUMPS MODERNE



59.80

en serpent noir ou beige

Profitez de votre passage pour visiter notre bazar self-service

J. KURTH S.A. 75 ANS

A NEUCHÂTEL

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses...
une étape agréable et confortable

les halles

Une autre à découvrir:

Le Pavillon

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur

Une bonne publicité:
Le Peuple - La Sentinelle

AUTO - ÉCOLE F. Freytag

Ruche 42 - Tél. (039) 3 28 06

En cas de décès adressez-vous à

E. Guntert & Fils

Numa-Droz 6 • Tél. jour et nuit 2 44 71
Articles mortuaires Cercuelle
Transports auto Prix modérés

Samedi 27 juin

Dès 8 heures

Avenue Léopold-Robert

VENTE DE ROSES ARTIFICIELLES

en vue des Promotions

Pour aider les sinistrés du PÉROU et de la ROUMANIE

Associations féminines chaux-de-fonnières

QUELQUE CHOSE DOIT

Très diverses dans leur formulation, abordant des points précis ou des problèmes généraux, les propositions des sections du PSS au congrès de Bienne traduisent toutes une profonde volonté de réformes sociales et de renouveau politique.

changer!

Demain et dimanche, au Palais des Congrès de Bienne, le congrès ordinaire du Parti socialiste suisse ne sombrera certainement pas dans la routine que pourrait évoquer la froideur apparente de son ordre du jour, où le point « initiative pour le droit au logement » apparaît modestement entre les élections et les décisions statutaires, les divers rapports des organes du parti et le tour d'horizon qu'A. Schmid, candidat à la présidence du PSS, présentera sous le titre: « La position du PSS — Bilan et repères ». Lorsqu'on met en parallèle cet ordre du jour et les propositions de section qui le complètent, on s'aperçoit que ce congrès touchera à quasi tous les grands problèmes de la vie du parti, un excellent reflet des préoccupations principales des militants et, par conséquent, des larges couches de la population dont ces militants sont représentatifs. Cette année pourtant, ces propositions, par leur nombre (46) et par les problèmes qu'elles abordent, prennent un relief particulier — et le communiqueront vraisemblablement aux délibérations du congrès — en raison de « l'expérience Schwarzenbach » que notre pays vient de connaître et qui a mis en lumière le malaise social que nul ne peut plus ignorer désormais.

C'est évidemment le **DROIT AU LOGEMENT** et l'initiative y relative qui dominera les problèmes de politique suisse. Deux propositions de section demandent au congrès d'appuyer officiellement cette initiative, ce qui paraît d'ores et déjà acquis. Mais la **POLITIQUE ÉCONOMIQUE** est aussi un sujet de préoccupation assez aigu, et deux sections demandent le lancement par le Parti socialiste d'une initiative visant à apporter une alternative au régime financier et fiscal en vigueur. Toujours dans le domaine économique, une section demande une étude exhaustive des **PROBLÈMES AGRICOLES** et la mise sur pied d'un programme d'action socialiste de politique agricole. Le **DOMAINE CULTUREL** n'échappe pas non plus aux sections, et plusieurs d'entre elles proposent, par deux motions proches d'idées, l'élaboration d'une politique culturelle, éducative et scientifique par le PSS, en vue d'accomplir un pas supplémentaire vers cet objectif supérieur du socialisme auquel tend sa politique économique et sociale: le plein épanouissement de la personne.

C'est dans le sens d'une évolution déterminante de notre conception de la défense nationale que vont les diverses propositions touchant aux **QUESTIONS MILITAIRES**. On sent très nettement le courant de plus en plus important qui considère que le stade étroit de la défense strictement territoriale et armée doit céder le pas à des notions plus larges de lutte contre les causes même de conflits: ainsi, une proposition demande la réduction du budget militaire de 20% au minimum et l'affectation de la somme économisée, moitié à l'accélération du progrès social, économique culturel, en Suisse, et moitié à l'aide au tiers monde; une autre proposition envisage la création d'un corps de volontaires du tiers monde qui rem-

placerait le service militaire pour ceux qui s'y engageraient; une troisième proposition réclame une nouvelle fois un statut des objecteurs de conscience. En outre, une proposition demande que le PSS soutienne l'initiative sur l'interdiction d'exportation d'armes et pour un contrôle renforcé des armements.

Qui parle de défense nationale, maintenant, parle aussi de la fameuse notion de **DÉFENSE SPIRITUELLE**; la conception qu'on s'en fait dans les milieux militaires inquiète vivement les socialistes. Trois sections prouvent qu'elles ne tiennent pas à oublier l'état d'esprit que trahissait le fameux petit livre rouge de la défense civile et proposent de lutter contre son emprise; ces trois propositions lient à cet état d'esprit divers agissements du Département fédéral de justice et police et ne demandent en conclusion rien de moins que la démission de M. von Moos! On peut douter qu'il s'agisse là du juste remède à une juste inquiétude...

critères et la procédure touchant à l'élaboration des campagnes électorales soient repensés, la stratégie et l'organisation du parti soient réévaluées, les liens entre militants et entre organes soient resserrés (notamment entre les sections, entre les groupes des grands conseils, etc.). Des sections réclament une étude des causes et des remèdes de l'abstentionnisme, et des implications du suffrage féminin comme de cet abstentionnisme sur le rapport des forces politiques. Une autre proposition demande que l'Internationale socialiste soit réactivée. Sur le plan externe, on trouve une proposition en faveur du droit de vote à 18 ans, une autre sur la création d'un centre suisse d'éducation politique, une troisième sur le financement des partis par l'Etat; d'autres encore touchant à la composition du Conseil fédéral et du Conseil des Etats.

On le constate donc: dans la diversité de leur formulation, une grande majorité de ces nombreuses proposi-

ACTION ET PENSÉE SOCIALISTES

Un souci majeur est également l'amélioration du statut des **ÉTRANGERS**; sur ce thème, d'une chaude actualité, de nombreuses sections proposent, dans trois textes différents, un certain nombre de mesures visant à favoriser l'assimilation et la naturalisation des étrangers, ainsi qu'à leur accorder des droits plus étendus, notamment celui de la libre expression qui leur permettent une participation à la vie de la collectivité autrement que par leur seul travail.

Enfin, un grand nombre de propositions rejoignent la préoccupation d'améliorer, de réactiver la **VIE DÉMOCRATIQUE**, tant par un effort accru du parti pour toucher mieux la population que par l'introduction, sur le plan suisse, d'éléments structurels ou autres, propres à favoriser une démocratie plus profonde, plus véritable. Ainsi, sur le plan interne, des propositions visent à ce que les

tions soumises au congrès, traduisent une volonté puissante de réformes sociales, politiques, économiques, culturelles. Ce qui frappe plus peut-être encore, c'est que cette volonté de réforme ne se satisfait pas de modifications de pure forme, mais s'affirme comme une recherche profonde de voies nouvelles, de solutions globales. C'est tout le malaise, dont on a tant parlé récemment, et que tant de gens se sont empressés d'oublier — qui s'exprime ici, mais dans une forme particulièrement positive, constructive. On peut l'affirmer et s'en réjouir: les socialistes suisses ressentent intensément ce malaise, signe d'un tournant obligatoire dans l'histoire de notre civilisation; mais ils sont déterminés à définir et à promouvoir les nouvelles structures, la nouvelle optique, le nouveau langage que notre démocratie est maintenant en demeure de se donner.

M.-H. K.

Assemblée du Parti socialiste lausannois L'ÉPINE VON MOOS

Le Pérou, ce n'est pas le Pérou. N'en déplaise aux légendes. Au pays des Incas, la richesse n'abonde pas. On retire de ses terres quelque cinq tonnes d'or. Ce n'est pas le bout du monde. Un Etat au passé prodigieux où les habitants vivent dans une grande pauvreté. Et pourtant, tous les espoirs sont possibles. Mais, on dirait que la malédiction s'acharne sur ce peuple, marqué par ses ancêtres, adorateurs du dieu Soleil.

Là-bas, la démocratie est très particulière. Elle ne progresse guère. On pourrait presque dire qu'elle est en régression. C'est en tout cas l'impression qu'a ressentie Gilbert Baechtold, conseiller national, lors d'un voyage dans ces contrées. Quelques séquences filmées nous ont permis de découvrir les ruines de cités millénaires, oubliées dans un décor naturel fabuleux. Des images à travers lesquelles on devine l'effroyable tragédie qui vient de secouer les hauts plateaux péruviens.

Cependant, si cette réunion du Parti socialiste a été placée sous le signe de l'évasion, on a abordé aussi des sujets politiques. Lors de sa dernière assemblée, la section lausannoise avait décidé de proposer au prochain congrès suisse de demander la démission du conseiller fédéral von Moos. Après réflexion, il est toutefois apparu que c'était là une erreur et plusieurs orateurs, dont G. Baechtold et R. Deppen ont illustré les raisons qui militaient en faveur du retrait de cette proposition. Malgré une certaine opposition des jeunes, l'assemblée a finalement décidé de retirer cette proposition qui pouvait prêter à confusion.

DES CLOUS QUI USENT

Pour sa part, A. Gavillet a soulevé

le problème des dégâts causés par les pneus à clous au cours de cet hiver. Les travaux de réparation des chaussées vont nécessiter un crédit supplémentaire de cinq millions de fr. en plus du budget prévu. L'orateur s'est demandé s'il ne faudrait pas faire supporter ces frais par les usagers de pneus à clous (sous forme de surtaxes), plutôt que d'en faire supporter les conséquences à la collectivité. C'est une question qu'il faudra étudier attentivement sur le plan fédéral.

Par ailleurs, le président, A. Piller, a annoncé que la discussion sur l'initiative du MPF pour le droit au logement serait inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance prévue pour le 9 septembre. On sait déjà que les milieux immobiliers vont engager des fonds de propagande importants pour la combattre. Il faut souhaiter que les partisans soient aussi conscients de l'enjeu de cette votation.

K. Sch.

Nouveau comité au Parti socialiste du district de Boudry

Le Parti socialiste du district de Boudry a tenu son assemblée générale en deux temps: le 13 mai à Auvornier et le 15 juin à Gorgier. Sous la présidence de M^{me} H. Dubied, vice-présidente, l'assemblée d'Auvornier a entendu M. Javet (procès-verbal de la dernière assemblée), F. Boget (rapport de caisse), J. Rolle (vérificateur des comptes), J.-P. Huther (rapport sur les travaux du Comité cantonal), J. Clerc (activité des députés du district). Une discussion s'est engagée à propos de la politique routière du Conseil d'Etat qui a été largement

DEBAT Le PSS doit-il lancer une initiative fiscale?

En 1968, contre l'avis du Comité central unanime, le congrès du Parti socialiste suisse décida le lancement d'une initiative fiscale. Pour des raisons qui sont longuement expliquées dans son rapport de gestion, le Comité directeur du PSS n'a pas, jusqu'ici, obtempéré aux injonctions du congrès.

Aussi n'est-il pas étonnant que des sections — en l'occurrence, Bienne et Lyss — reviennent cette année à la charge en imposant aux organes dirigeants du parti un délai d'une année pour lancer une initiative comprenant une autre solution par rapport au régime des finances et fiscal en vigueur.

Le Comité central accepte cette proposition pour étude. Il refuse cependant de se laisser impartir un délai (une proposition tendant à le maintenir n'a recueilli que cinq voix).

L'argument de la majorité du Comité central paraît à première vue solide. Une telle entreprise ne saurait être menée à la légère, car les problèmes fiscaux sont extrêmement complexes. Des études sérieuses doivent donc être accomplies et, dans ces conditions, le délai d'une année est trop court et ne pourra en aucun cas être respecté.

C'est probablement vrai, si l'on tient à présenter au peuple un projet d'article constitutionnel rédigé de toute pièce. L'argument en revanche ne tient pas, si l'on choisit la formule de l'initiative conçue en termes généraux.

L'INITIATIVE CONÇUE EN TERMES GÉNÉRAUX

Quelques explications s'imposent car cette forme d'initiative, très peu usitée, est généralement méconnue du grand public. Elle consiste simplement à demander la révision d'un article constitutionnel en fixant au législateur des directives plus ou moins précises. Si les Chambres acceptent l'initiative, elle procède à la révision partielle dans le sens indiqué et soumettent ensuite le projet définitif à la votation du peuple et des cantons.

Si, au contraire, elles ne l'approuvent pas, la question de la révision partielle sera soumise à la votation du peuple. En cas de majorité affirmative, les Chambres devront procéder à la révision en se conformant à la décision populaire.

Dans le cas particulier, cette forme d'initiative présente l'avantage de simplifier grandement les travaux d'élaboration, qui pourraient être terminés dans un délai très court. En outre, si l'initiative vient en votation populaire, la majorité des cantons n'est pas nécessaire.

PAS DE SOLUTION PATRONALE!

Reste encore la question de fond: pourquoi lancer maintenant cette initiative? On le sait, les Chambres fédérales se penchent actuellement sur le projet de réforme des finances fédérales de M. Celio. Qualifié de « so-

lution patronale » par un grand quotidien de Suisse romande, ce projet conclut à la suppression de la Constitution des dates et des taux d'impôt. En outre, des rabais sur l'IDN seront accordés pour les revenus inférieurs à... 88 000 fr. environ, tandis que les impôts indirects seront augmentés.

En revanche, le projet ne cherche même pas à combattre la sous-enchère fiscale intercantonale. Les gros revenus continueront à bénéficier de taux d'impositions extrêmement bas, malgré une légère augmentation, et il en ira de même pour les personnes morales.

D'autre part, la suppression des dates ne nous permettra plus d'arracher, lors de chaque échéance, des avantages en faveur des salariés. Cette disparition rendra plus problématique encore une révision en profondeur du régime des finances fédérales. Ce serait pure folie que de l'accepter sans des concessions très substantielles de la droite et des milieux patronaux.

Bref, lorsque cette réforme sera soumise au peuple, au début de l'an prochain vraisemblablement, on imagine mal que la gauche suisse la cautionne.

UNE IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ

Dès lors, il importe de présenter au peuple suisse une solution de rechange qui s'attache à résoudre les problèmes fondamentaux de notre système fiscal. Il ne faut pas que le corps électoral soit mis devant une alternative dont les deux termes sont également inacceptables: réforme Celio ou maintien du statu quo.

Lancer une initiative financière à bref délai est donc une impérieuse nécessité. Elle l'est d'autant plus pour les socialistes romands qui se trouvent déjà, ou se trouveront demain, confrontés avec des initiatives démagogiques du POP. Il ne suffit pas de les rejeter parce que, en raison de la sous-enchère fiscale intercantonale, elles auraient des conséquences catastrophiques pour les cantons en question. Encore faut-il, pour que le non prenne toute sa valeur, que l'on entreprenne la lutte pour supprimer cette sous-enchère fiscale. Sans quoi aux yeux de nombreux travailleurs, le non socialiste ne risque pas de se distinguer beaucoup du non de la droite.

Quelques semaines après des votations qui ont révélé un profond malaise dans le pays et particulièrement dans son électoral, la gauche va-t-elle persévérer dans une politique de compromis inconsistants ou va-t-elle présenter au pays une solution de rechange? Toute la question est là. Au fond, il s'agit de savoir si nos programmes électoraux traduisent une réelle volonté d'action.

Il appartiendra au congrès de se déterminer.

Cl. KALBFUSS.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

Comme le dit très bien Cl. Kalbfuss dans toute cette question de fiscalité, il s'agit de savoir si nos programmes électoraux traduisent une réelle volonté d'action. Mais encore faut-il s'entendre sur ces termes. Dans le cas particulier, il nous paraît qu'il y a un malentendu, précisément: la volonté d'action ne se traduit pas forcément par la définition de solutions globales, et elle ne peut se manifester efficacement et concrètement si elle fait fi des insatisfaisants, mais nécessaires compromis dictés par les situations de faits; inversement, l'acceptation de ces compromis et de ces situations de faits ne suffit pas à traduire la volonté d'action, et doit obligatoirement déboucher sur la définition de solutions globales. Plus que d'une question de volonté d'action, qui nous semble

incontestablement établie autant dans le programme du parti que chez les uns et les autres des militants, c'est du choix des moyens qu'il s'agit ici.

En effet, la nécessité d'une réforme fondamentale du régime des finances fédérales n'est pas contestée. En acceptant pour étude la proposition des sections de Bienne et de Lyss, que soutient la jeunesse du parti, mais en refusant la fixation d'un délai pour son lancement, le Comité central ne renie en rien ce but, mais prétend l'atteindre plus efficacement. Il ne diverge d'opinion avec les postulants que sur la façon de concevoir l'initiative et, surtout, sur son opportunité dans la conjoncture actuelle. Ce que l'on peut valablement lui objecter, certes, c'est d'avoir quelque peu négligé l'étude de la question à la suite du congrès de Bâle. Comme toutefois on ne saurait rien changer à ce qui a (ou n'a pas) été fait, c'est sur la situation présente qu'il faut juger et ce déterminer.

Or, d'une part, le Comité central estime qu'on ne peut pas lancer dans la précipitation une initiative d'une telle importance et que celle-ci doit être préparée par une étude approfondie de toute la question; d'autre part, il juge que le souci de l'efficacité commande, dans l'état actuel des choses, de choisir un moment plus favorable pour lancer cette initiative.

Peut-on vraiment lui faire grief de cette argumentation et mettre en doute, à cause de celle-ci, sa volonté de changement? Il nous semble que c'est lui faire là un procès bien facile.

(Suite en quatrième page.)

La section de Villeneuve en deuil

Mercredi dernier, nous avons eu le triste devoir de rendre les derniers honneurs, à Villeneuve, à notre camarade Henri Murisier, âgé de 60 ans. Henri était le père de notre camarade André Murisier, qui reprit la place de son père au Conseil communal au début de cette année. Membre depuis 1958 de notre groupe, il représenta souvent notre parti dans de nombreuses commissions au Conseil communal, où il fut très apprécié et estimé.

Nous garderons de ce camarade, trop tôt disparu, le meilleur des souvenirs et nous présentons à son épouse, à son fils, à toute sa famille, nos condoléances les plus sincères et l'expression de notre profonde sympathie.

Parti socialiste.
section de Villeneuve
F. Maendly

approuvée. La section de Colombier a été chargée d'organiser la journée d'automne.

A Gorgier, le président sortant de charge a remis son mandat à la suite de son élection à la vice-présidence du Comité cantonal du Parti socialiste. Avant de se retirer, M. Rousson a présenté un rapport sur les activités du comité de district au cours de l'année écoulée, dont les faits marquants ont été: la récolte de 1289 signatures pour l'élection des conseillers aux Etats par le peuple, la

(Suite en quatrième page)

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

23 étapes au Tour de France

Le Tour de France, 57^e dans l'histoire, débutera aujourd'hui à Limoges avec une course contre la montre individuelle sur 7 km. 400. C'est de Limoges qu'il se mettra définitivement en route demain matin pour la première de ses 23 étapes. Il se terminera à Paris le dimanche 19 juillet avec une étape contre la montre de 54 km., dont le départ sera donné à Versailles. Voici les 23 étapes:

Samedi 27 juin: Limoges—La Rochelle, 224 km. 500.
Dimanche 28 juin: La Rochelle—Angers, 200 km.
Lundi 29 juin: a) circuit à Angers de 10 km. 700 contre la montre par

équipes; b) Angers—Rennes, 140 km.
Mardi 30 juin: Rennes—Lisieux, 229 km.
Mercredi 1^{er} juillet: a) Lisieux—Rouen, 94 km. 400; b) Rouen—Amiens, 113 km.
Jeudi 2 juillet: Amiens—Valenciennes, 135 km. 500.
Vendredi 3 juillet: a) Valenciennes—Forest, 119 km.; b) circuit de Forest de 7 km. 200 contre la montre individuel.
Samedi 4 juillet: Ciney-Felsberg—Sarrelouis, 232 km. 500.
Dimanche 5 juillet: Sarrelouis—Mulhouse, 269 km. 500.
Lundi 6 juillet: Belfort—Divonne-les-Bains, 241 km.
Mardi 7 juillet: a) circuit de Divonne de 8 km. 800 contre la montre individuel; b) Divonne—Thonon-les-Bains, 139 km. 500.
Mercredi 8 juillet: Thonon—Grenoble, 194 km.
Jeudi 9 juillet: Grenoble—Gap, 195 kilomètres 500.
Vendredi 10 juillet: Gap—le Ventoux, 170 km.
Samedi 11 juillet: Carpentras—Montpellier, 140 km. 500.
Dimanche 12 juillet: Montpellier—Toulouse, 259 km. 500.
Lundi 13 juillet: Toulouse—Saint-Gaudens, 190 km.
Mardi 14 juillet: Saint-Gaudens—La Mongie, 135 km. 500.
Mercredi 15 juillet: Bagnières-de-

Bigorre—Mourenx-Ville-Nouvelle, 185 kilomètres 500.
Jeudi 16 juillet: a) Mourenx—Bordeaux, 223 km. 500; b) circuit de Bordeaux de 8 km. 200 contre la montre individuel.
Vendredi 17 juillet: Tours—Versailles, 238 km. 500.
Dimanche 19 juillet: Versailles—Paris contre la montre individuel, 54 km.

Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

(Suite de la troisième page)

Semblablement, n'est-ce pas se nourrir d'illusions que de croire que, en récompense de leur appui au projet, les socialistes eussent pu exiger de plus grandes concessions?

Non, à notre avis, la voie choisie par le Comité central est la seule raisonnable. Certes, dans certains cas, une défaite peut équivaloir à un triomphe, et l'échec d'une initiative peut paradoxalement dépasser l'effet d'une initiative qui aurait réussi. Dans les circonstances actuelles pourtant, les conditions ne nous semblent pas réunies pour aboutir à ce résultat. Dès lors, mieux nous paraît valoir dans le domaine de la politique des petits pas.

En effet, les milieux les plus réactionnaires du pays sont déterminés à maintenir le statu quo et s'opposent, d'ores et déjà, à la réformette Celio. Rien se saurait leur faire plus plaisir que de voir la gauche s'y opposer à son tour, assurant ainsi l'échec du projet fédéral. En revanche, ils auraient beau jeu alors de mobiliser leur puissant arsenal de propagande pour faire échec à une initiative socialiste, en évoquant le « danger rouge » et toutes les autres sornettes démagogiques qu'ils emploient en pareil cas. Tandis que, si minime soit-elle, la réforme Celio représente déjà un petit pas, qui pourra être fait contre la volonté de la droite si nous consentons à l'appuyer. Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, et ce tiens, pour être insignifiant, peut néanmoins apporter quelques premières corrections. D'autre part, une commission travaille sur le plan suisse, à une harmonisation des fiscalités cantonales, et il semble qu'elle parviendra à un résultat dans un avenir raisonnable, car de plus en plus des intérêts autrefois divergents se rejoignent maintenant sur la nécessité d'une suppression de la sous-enchère fiscale. Quoi qu'il en soit, l'initiative doit être lancée quand elle aura des chances de ne pas, comme maintenant faire le jeu de la droite. Car, on ne peut pas la vouer à un échec certain pour le seul motif que son lancement nous blanchirait aux yeux des populistes, pas plus qu'on ne peut prétendre combattre efficacement les forces réactionnaires en ignorant délibérément leur puissance réelle et en attaquant au mauvais moment plutôt qu'en les prenant sous un angle et à une heure plus favorables.

C'est pour ces raisons que le Comité central donne, pour l'instant, la préférence à une politique des petits pas dans ce domaine. Pour l'instant.

La rédaction.

Sandoz à Sion, c'est fait

En parlant hier des transferts, nous annonçons un éventuel départ de Sandoz à Sion. Aujourd'hui, le transfert est signé ou plutôt le prêt. En effet, Xamax ne l'a pas cédé définitivement au club valetain, mais prêté pour un an. N'empêche que, pour ces quelques mois, la petite plaisanterie va coûter quelque 50 000 fr. à Sion. D'autre part, le F.-C. Sion annonce que Donzé (gardien) a été définitivement acquis, alors que l'ex-gardien du Lausanne-Sports Gautschi a lui aussi signé pour un an.

● L'attaquant hollandais Bert Theunissen (31 ans), qui avait quitté Y.-B. en 1967, retourne dans le club de la Ville fédérale.

● Un timbre destiné à célébrer la victoire du Brésil dans le championnat du monde de football de 1970 a été émis mercredi. D'une valeur faciale de 50 centavos, il reproduit la coupe Jules Rimet qu'entourent deux cercles réunissant les cartes du Brésil et du Mexique. Il a été tiré à 1 500 000 exemplaires. Trois autres timbres, à sujets également sportifs, doivent être émis ces prochains jours: ils rappelleront les meilleurs footballeurs brésiliens des équipes qui furent championnes du monde en 1958, 1962 et 1970.

● La possibilité qu'un entraîneur étranger vienne — fait sans précédent dans l'histoire du sport en URSS — prendre en main les destinées de la sélection nationale soviétique est sérieusement étudiée à Moscou. Cette proposition suit la contreperformance du « onze » soviétique au championnat du monde de Mexico et traduit les remous en cours dans les milieux sportifs responsables.

Le tournoi A de hockey 1971

Nous avons donné hier le programme des matches du groupe B des championnats du monde de hockey qui se jouera à La Chaux-de-Fonds, à Lyss et à Berne. Voici aujourd'hui celui du groupe A:

PREMIER TOUR

16-26 mars 1971, tous les matches à Berne
Vendredi 19 mars: 16 h., URSS—Allemagne de l'Est; 20 h., Tchécoslovaquie—Etats-Unis.
Samedi 20 mars: 16 h., Allemagne de l'Est—Finlande; 20 h., Etats-Unis—Suède.
Dimanche 21 mars: 16 h., Tchécoslovaquie—Suède; 20 h., URSS—Finlande.

Lundi 22 mars: 16 h., Tchécoslovaquie—Allemagne de l'Est; 20 h., URSS—Etats-Unis.

Mardi 23 mars: 16 h., Suède—Allemagne de l'Est; 20 h., Etats-Unis—Finlande.

Mercredi 24 mars: 16 h., Suède—Finlande; 20 h., URSS—Tchécoslovaquie.

Jeudi 25 mars: 20 h., Etats-Unis—Allemagne de l'Est.

Vendredi 26 mars: 16 h., Finlande—Tchécoslovaquie; 20 h., Suède—URSS.

DEUXIEME TOUR

27 mars—3 avril 1971, tous les matches à Genève

Samedi 27 mars: 15 h., URSS—Allemagne de l'Est; 20 h. 30, Tchécoslovaquie—Etats-Unis.

Dimanche 28 mars: 15 h., Allemagne de l'Est—Finlande; 20 h. 30, Etats-Unis—Suède.

Lundi 29 mars: 17 h. 15, URSS—Finlande; 20 h. 30, Tchécoslovaquie—Suède.

Mardi 30 mars: 17 h. 15, Tchécoslovaquie—Allemagne de l'Est; 20 heures 30, URSS—Etats-Unis.

Mercredi 31 mars: 17 h. 15, Suède—Allemagne de l'Est; 20 h. 30, Etats-Unis—Finlande.

Jeudi 1^{er} avril: 16 h., Suède—Finlande; 20 h. 30, URSS—Tchécoslovaquie.

Vendredi 2 avril: 20 h. 30, Etats-Unis—Allemagne de l'Est.

Samedi 3 avril: 16 h., Tchécoslovaquie—Finlande; 20 h. 30, URSS—Suède.

PROGRAMMES



RADIO

Vendredi 26 juin 1970
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous - «La Chartreuse de Parme», feuilleton. 17.00 Inf. 17.05 Tous les jeunes! 17.55 Roulez sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Scènes du monde. 18.30 Micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or! 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970. 20.00 Jeu de l'oie. 20.30 Orch. de chambre de Lausanne. 22.00 La Suisse et le monde. 22.30 Inf. 22.35 Club de nuit. 23.25 Miroir-dernière.
Second programme de Sottens. — 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les jeunes! 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30 Mus. légère. 20.00 Inf. 20.15 Perspectives. 21.15 Dialogue. 22.00 Idoles du jazz. 22.30 Actualités universitaires.
BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Thé-concert. 17.00 Chansons et danses du Québec. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 19.50 Chron. mondiale. 20.00 Mus. 20.30 Evocation. 22.15 Inf. 22.30 Divertissement musical.

Samedi 27 juin 1970
SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 Soufflons un peu. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. - Revue de presse. 8.10 Samedi-dimanche. 8.30 Route libre. 9.00, 10.00, 11.00 Inf. 10.50 Les ailes - Roulez sur l'or! 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30 Miroir-midi. 12.45 La radio propose. 13.00 Demain dimanche. 13.55 Inf. 14.00 Mus. sans frontières. 15.00 Inf. 15.05 Samedi-loisirs.
Second programme de Sottens. — 8.00 This is your sentence. 8.15 Revue des livres. 8.30 Matin des musiciens. 9.30 Témoignages. 10.00 Des pays et des hommes. 10.30 Folklore à travers le monde. 11.00 Culture française. 11.30 Entretien avec D. de Rougemont. 12.00 Midi-mus. 13.15 Inf. musicales. 13.30 Jeunes musicales. 14.00 Carnet de notes. 15.30 Compositeurs suisses.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. 6.10 Réveil en mus. 6.50 Mon jardin. 7.10 Auto-radio. 8.30 Citoyen et soldat. 9.00 Vacances d'enfants inadaptes. 9.05 Magazine des familles. 10.10 Boîte à mus. 11.05 Orch. philharmon. 12.00 Fantaisie. 12.40 Magazine écrit. 14.00 Politique internationale. 14.30 Nouveautés du jazz. 15.00 Economie polémique. 15.05 Chœurs mixtes. 15.30 Mus. champêtre.

TV ROMANDE

Vendredi 26 juin 1970
18.00 Bulletin. 18.05 Dessins animés. 18.30 Avant-première sportive. 18.55 Trois petits tours. 19.00 «Comment ne pas épouser un Milliardaire», feuilleton. 19.35 Actualité au féminin. 20.00 Téléjournal. 20.25 Carrefour. 20.40 Temps présent. 22.00 Les espions. 22.50 Téléjournal - Tableau du jour. 23.00 «Le Sang d'un Poète», film.

Samedi 27 juin 1970
14.00 Un'ora per voi. 15.10 Il saltamartino.

TV FRANÇAISE

Vendredi 26 juin 1970
1^{re} chaîne. — 17.45 Tour de France. 18.30 Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Pour les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25 Allô police. 19.40 Qui et quoi? 19.45 Inf. première. 20.20 Tour de France. 20.34 Les Shadoks. 20.40 Hondo. 21.30 Panorama. 22.30 Variations. 23.20 Télé nuit.
2^e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 20.30 Mounbatten. 21.35 Portrait de l'univers. 22.35 Le petit cinéma de Georges de Caunes. 23.20 24 h. dernières.

Samedi 27 juin 1970
1^{re} chaîne. — 12.30 Midi-magazine. 13.00 Télé midi. 15.45 Tour de France.
2^e chaîne. — 14.30 Aujourd'hui, madame. 15.10 Série. 15.40 Palette de Max Papart. 15.50 Chronique de France.

CONVOICATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE

Caucus de la fraction municipale de la ville de Genève. — Lundi 29 juin, à 20 h. 30, au secrétariat.

CANTON DE VAUD

MONTREUX: Assemblée générale mensuelle du parti. — Le vendredi 26 juin, au Café de la Couronne, à 20 h. 15. A l'ordre du jour: Communications du comité et travaux du Grand Conseil (dernière session), par les camarades Schneider et Veillon.

PULLY: Assemblée du groupe du Conseil communal. — Lundi 29 juin, à 20 h. 15, à la Comète.

VEVEY: FÊTE DE LA BIÈRE. — Notre prochaine Fête de la bière est fixée aux 11, 12 et 13 septembre, aux Galeries du Rivage, à Vevey. Afin d'assurer le plein succès de notre manifestation, nous avons besoin, comme l'an passé, de la bonne volonté de tous les camarades. Aussi, les organisateurs comptent sur la gentillesse des membres du parti et les prient de

bien vouloir leur adresser leur inscription.

MOUDON: Sortie pique-nique du Parti socialiste. — La broche aura lieu comme d'habitude et par n'importe quel temps, dimanche 28 juin, au refuge de Beauregard-sur-Moudon. Jeux, ambiance, buvette. Le potage et l'agneau rôti sont offerts gratuitement à ceux qui prennent la précaution de s'inscrire auprès de J.-P. Petitmermet, Château 34, 1510 Moudon. Apportez tasses, services et assiettes et le reste du pique-nique. Service de voitures, toutes les demi-heures, dès 9 h. jusqu'à 12 h., départ: place du Marché.

CANTON DE NEUCHÂTEL
LES FEMMES SOCIALISTES DE LA CHAUX-DE-FONDS sont invitées à participer à une vente de fleurs des organisations féminines de la ville, en faveur des victimes du tremblement de terre au Pérou, et des inondations en Roumanie. Rendez-vous, samedi matin, à 7 h. 50, devant le magasin des Services industriels.

Nouveau comité du Parti socialiste du district de Boudry

(Suite de la troisième page)

revision des statuts du parti cantonal tendant au renforcement des organisations de district, la discussion approfondie de questions doctrinales sous la direction de M^{me} Monnier, l'élection de R. Pierrehumbert, R. Comtesse et J. Deschenaux à la présidence du Conseil communal, l'élection de René Meylan, enfant de Boudry, au Conseil d'Etat, et enfin la démission de D. Jost du Conseil communal de Peseux.

Le nouveau comité fut désigné dans la composition suivante: président, John Clerc, Peseux; vice-présidente,

M^{me} Hélène Dubied, Colombier; secrétaire, Michel Javet, Auvignier; caissier, Francis Boget, Cortaillod.

La délégation au Comité cantonal sera formée de Jean-Pierre Huther et de John Clerc, alors que M^{me} Michèle Othenin-Girard assurera la liaison en cas d'absence des membres titulaires.

L'assemblée a été levée après qu'il fut décidé d'organiser deux groupes de travail, le premier se consacrant à l'aménagement du territoire, le second aux problèmes qui se posent aux membres des commissions scolaires.

John Clerc.



ROMAN D'OSCAR HUGUENIN

question délicate l'ancien Jacot et son fils, attendu qu'en ce moment retentirent dans le corridor déjà sombre des piétinements et des frôlements contre les parois.

— On dirait que les moutons se sont sauvés de l'écurie! s'exclama l'ancienne en allant ouvrir vivement la porte de la cuisine.

— A qui êtes-vous? Qu'est-ce que vous faites là? Venez au jour qu'on vous voie!

Cette triple apostrophe de la ménagère fut suivie de l'apparition, dans la zone de lumière du foyer, de deux enfants un peu effarés, portant chacun un petit panier de fraises.

— C'est les petits Mosimann, mère, dit Henri en se levant et en adressant un sourire aux enfants. Ce grand garçon-là, c'est Christian, et voilà la petite Marie.

Les deux enfants, mis à l'aise par le bienveillant accueil d'Henri, qui était pour eux une connaissance dans ce milieu étranger, présentèrent leurs paniers au jeune homme, et Christian, plus hardi que sa sœur, expliqua qu'ils avaient cueilli ces fraises à son intention, pour le remercier d'avoir sorti le petit frère Joseph de l'eau.

— Oui, mais, chuchota timidement la petite Marie, c'est la tante Lina qui nous a dit que peut-être lui, ou bien la dame aimait les fraises.

Et elle leva d'un air craintif son candide regard sur l'ancienne.

Celle-ci caressa les boucles blondes de la petite fille et donna une tape amicale sur la joue rebondie de Christian, en les appelant « des bons petits choux ». Puis elle transvasa les fraises dans une grande terrine rouge, en s'exaltant sur leur beauté et leur arôme.

Pendant ce temps, Henri installait les enfants sur un banc entre lui et son père.

— C'est qu'on a déjà soupé! objecta Christian, quand l'ancien faisant une puissante entaille au pain noir, voulut servir copieusement les deux enfants.

— Mais je gage que pour ceci il y a encore de la place, qu'en dites-vous? leur demanda l'ancienne en posant devant chacun d'eux trois des « bricelets » dédaignés et vilipendés par le cousin Bressel.

Les regards brillants des deux enfants répondirent avec éloquence, et ils se mirent aussitôt à grignoter la pâte rousse et croustillante avec l'activité de deux écureuils.

— A la bonne heure! ils ne font pas les dégoutés, eux! pensa l'ancienne avec satisfaction.

Elle avait eu une seconde d'inquiétude: S'ils allaient faire la grimace, comme le justicier! Mais non; leurs traits épanouis n'exprimaient qu'une joie sans mélange.

Aussi cette réhabilitation de sés « bricelets » mit-elle l'ancienne en veine de générosité. Elle disparut un instant, puis revint, apportant dans ses bras un petit sac de toile bise, soigneusement ficelé, qu'elle posa sur la table et se mit en devoir d'ouvrir.

Les enfants suivaient tous ses mouvements avec une curiosité mêlée d'espoir.

— Vous avez des poches, j'espère? leur dit-elle en plongeant sa main dans le sac.

Quand on a la bouche pleine, il n'est pas aisé de répondre. Mais un geste éloquent peut parfois remplacer avantagieusement la parole. Christian ouvrit à deux mains le gousset gauche de sa culotte, tandis que la petite Marie, un peu

serrée entre son frère et l'ancien Jacot, cherchait fiévreusement l'entrée de sa poche de robe.

L'ancienne sortit du sac sa main pleine de prunes sèches, et de cette friandise fit un petit tas devant chacun des deux enfants ravis.

— Là! emplissez-moi vos poches comme il faut. Vous en donnerez au petit frère, et voici des bricelets pour lui. A propos, comment va-t-il le petit frère? Est-ce qu'il a pris la toux? est-ce qu'il est « enniflé »?

— Ouais! non, répondit Christian en riant. Il est tout comme avant. Mais, ajouta-t-il, d'un air réfléchi, en reprenant tout à coup son sérieux, on a eu une belle « venette », « qué toi », Marie, quand on ne l'a plus retrouvé! Merci! une autre fois on veut faire attention!

Marie approuvait énergiquement de la tête.

— Le petit moulin, tu sais, fit-elle confidemment à Henri, celui qu'on s'amusait avec, quand Joseph s'est sauvé vers l'étang, on l'a tout « débrisé », à cause que...

— Tu comprends, interrompit Christian en s'adressant familièrement à son tour au jeune homme, tu comprends que sans lui, on n'aurait pas laissé le petit frère aller à mal: alors on a dit, les deux: « Débrisons-le! » ça nous apprendra, une autre fois! On a bien fait, « qué toi »?

Et tout en parlant, le petit garçon secouait avec énergie sa tête frisée. Henri approuva pleinement Christian, et assura très sérieusement qu'à sa place et à celle de Marie, il en aurait fait autant.

L'ancien, tout attendri, passait sa main caressante sur la chevelure blonde de la petite Marie, assise à ses côtés.

(A suivre.)

GENÈVE

Construction de 600 logements à loyers abordables au minimum par année

Une commission du Conseil municipal propose:

Dans le but de promouvoir la construction accélérée de logements par la ville de Genève, le conseiller municipal Karlen (pop) a proposé, il y a quelques temps une résolution qui fut renvoyée à la Commission des finances qui l'a examinée au cours de plusieurs séances. Après avoir entendu les conseillers administratifs Ketterer et Raisin, chargés respectivement des Travaux et des Finances, ainsi que M. P. Bergerat, directeur des Services financiers, la commission a accepté un amendement important du conseiller socialiste J. Brulhart qui améliore sensiblement le texte initial.

Le rapport issu des travaux de la Commission des finances est des plus intéressants, il établit que l'effort de la ville a été insuffisant ces dernières années. Voici à ce sujet une statistique des crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal depuis 1963.

	Logements Fr.	Acquisition de parcelles et terrains Fr.
1963	13 250 000.—	14 138 400.—
1964	4 067 500.—	9 347 969.—
1965	23 650 000.—	8 983 380.—
1966	—	8 035 000.—
1967	8 335 000.—	3 228 000.—
1968	—	6 695 000.—
1969	4 150 000.—	4 140 540.—
	53 452 500.—	54 568 289.—

L'INFLUENCE SOCIALISTE

Il doit être souligné que, bien que commencée à l'époque où M. Thévenaz dirigeait le Dicastère des travaux à la ville, c'est la période du magistrat socialiste Willy Donzé, qui siège au Conseil administratif de juin 1963 à fin 1965, qui marque la plus forte progression dans l'effort de la ville en faveur du logement et pour les achats de terrains; Cl. Ketterer, ancien maire, a passablement réalisé grâce à cette évolution et sur cette lancée. Aujourd'hui, il conviendrait de reprendre un rythme plus rapide et assurer, en attendant la reconstruction du quartier des Grottes-Montbrillant, la construction minimum de 600 logements à loyers abordables par année.

Dans ses conclusions, le rapport de la commission, accepté par onze voix contre une (laquelle? réd.), précise ce qui suit:

C'est la raison pour laquelle la Commission des finances insiste avec force auprès du Conseil administratif pour que ce dernier prenne les mesures qui s'imposent pour la réalisation d'un programme important concernant le logement, notamment par:

- la mise en chantier accélérée des projets retenus, dont principalement le quai du Seujet, le quartier des Minoteries et Villereuse;
- l'accroissement des attributions budgétaires au Fonds de construction HLM;
- des mesures d'encouragement à la construction au bénéfice de collectivités publiques, fondations ou sociétés coopératives d'habitations;
- la compression des dépenses non prioritaires afin de ne pas alourdir les charges fiscales;

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche pour une de ses facultés

un administrateur

Il s'agit d'un poste nouvellement créé dans le but de décharger le doyen de toutes les tâches administratives. Il conviendrait à un homme encore jeune, doué d'initiative et d'autorité personnelle.

La connaissance de langues étrangères n'est pas indispensable, mais serait un sérieux avantage.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir. Semaine de cinq jours. Traitement selon les normes de l'Etat.

Les intéressés voudront bien adresser une offre manuscrite, accompagnée d'un curriculum vitae, de copies de certificats ainsi qu'une photographie à M. Gaston Cuendet, directeur administratif de l'Université, place de l'Université 3, 1211 Genève 4, tél. 25 63 50 (interne 33).

A la FIPOI

Créée en 1965 par la Confédération et le canton de Genève afin de favoriser l'activité des institutions internationales établies à Genève, la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) a vu très rapidement ses tâches se développer en raison de l'ampleur et du nombre toujours croissant des problèmes qui lui sont soumis.

Tenant compte du fait que la fondation est mise de plus en plus fortement à contribution et en vue d'assurer la gestion du centre international de conférences dont la construction sera achevée en 1972, le conseil a décidé de compléter l'administration interne de la fondation. En conséquence, il a nommé aujourd'hui M. F. Peyrot, ancien président du Conseil d'Etat, en qualité de délégué du Conseil de fondation, avec entrée en fonction le 1^{er} juillet 1970.

● le recours aux crédits publics d'aide à la construction de logements ainsi qu'aux hypothèques, en confiant, si nécessaire, la construction dorénavant de logements à la Fondation HLM de la ville.

En fin de compte la résolution suivante est proposée au Conseil municipal:

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier, de promouvoir et d'encourager la réalisation rapide de logements à loyers abordables, dont le nombre devrait être au MINIMUM de 600 par an.

L. FIGUET.

Le Liban à Genève

Le Conseil d'Etat a reçu Son Excellence M. Michel Farah, ambassadeur du Liban en Suisse, qui était accompagné de M^{me} Rubi Homsy, premier secrétaire auprès de la mission permanente du Liban à Genève.

D'aimables paroles ont été échangées entre M. J. Babel, président du Conseil d'Etat, et l'ambassadeur du Liban.

M. P. Raisin, maire de Genève, assistait à cette réception.

TIRS MILITAIRES

Les prochains tirs militaires obligatoires auront lieu les 27 et 28 juin, au stand de Bernex: samedi matin, samedi après midi et dimanche matin; sociétés: sous-officiers et soldats, Le Tell; au stand de Versoix: dimanche matin.

Mémento genevois

PROMENADE DES BASTIONS: 20.45 Harmonie nautique.

OFFRES D'EMPLOI



L'HOPITAL CANTONAL DE GENÈVE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir:

une secrétaire principale

capable d'organiser et de diriger le personnel du secrétariat de la maternité;

des laborantines

pour les services cliniques et paramédicaux;

un éducateur diplômé

pour le foyer des écoliers (enfants âgés de 5 à 8 ans); occupation à temps partiel dès le 15 août 1970 et à plein temps dès l'été 1971;

une employée de maison

(sans enfant ou dont les enfants sont âgés de plus de 12 ans) pour la crèche des enfants du personnel;

une repasseuse diplômée

de nationalité suisse;

un manoeuvre

pour la réception des marchandises;

plusieurs nettoyeurs

NOUS OFFRONS:

salaires en rapport avec les aptitudes; places stables; avantages sociaux, caisse de prévoyance; possibilité de prendre les repas au restaurant du personnel ou à la cafétéria.

Prière de téléphoner au 46 92 11 (interne 2144) pour obtenir la formule d'inscription ou d'adresser vos offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo récente et de la copie de vos certificats, au

Service du personnel
HOPITAL CANTONAL
1211 GENÈVE 4

HABILLEZ-VOUS ÉLÉGANT SPORTIF, PRATIQUE, CHEZ
NOUVELLE ADRESSE
17, rue DANCET
Téléphone 24 32 02
(Facilités de parking)

VETEMENTS
Joseph Leppek
TAILLEUR ET CONFECTION

OFFRES D'EMPLOI

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COLLÈGE ROUSSEAU

Pour ce collège de division supérieure, la direction cherche un

préparateur de biologie

Tâches principales: préparation et entretien du matériel pour les leçons de biologie, assistance aux travaux pratiques, soins aux animaux, récolte de plantes, cultures.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Lieu de travail: Petit-Saconnex.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, références et photographie à la direction du Collège Rousseau, chemin du Bouchet 16, 1211 Genève 28.

LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ouvre une inscription aux

ÉCOLES TECHNIQUES DE GENÈVE

pour un poste de

maître menuisier

pour l'atelier d'apprentissage combiné des professions du bois

Exigences: maîtrise fédérale de menuisier.

Entrée en fonction: 31 août 1970.

Le cahier des charges et le bulletin d'inscription peuvent être obtenus au secrétariat des Ecoles techniques, rue de la Pairie 4, 1202 Genève, téléphone 44 77 50.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir à M. Louis HUGUENIN, directeur, jusqu'au 10 juillet 1970.

République et Canton de Genève

Le Conseil d'Etat recherche

un secrétaire

pour le secrétariat de la délégation du logement.

Le titulaire sera particulièrement chargé de coordonner les activités administratives en matière de promotion de construction et, notamment, d'exécution du plan action logement de l'Etat.

Cette fonction réclame donc la connaissance des problèmes immobiliers et des moyens d'encouragement à la construction.

Les offres doivent être adressées à M. Gilbert DUBOULE, conseiller d'Etat chargé du Département de l'intérieur et de l'agriculture, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, 1211 Genève, d'ici au 15 juillet 1970.

CHRONIQUE VAUDOISE

LES CIRCONSTANCES DE LA VIE POLITIQUE

LAUSANNE
INTÉRESSANTE SUGGESTION
Dans la « Feuille d'Avis de Lausanne », notre confrère L. Polla fait une suggestion qui devrait retenir l'attention.

« Je pense, écrit-il, aux transports publics de la région lausannoise. Ne serait-il pas indiqué de les mettre plus facilement à disposition des personnes âgées, de prévoir des billets spéciaux sur les T.L., voire d'envisager la gratuité. »

Lausanne dispose de belles zones de verdure à Sauvabelin, à Vidé, dans le Jorat; il y a des endroits charmants qu'on peut atteindre facilement depuis le terminus de certaines lignes; il y a les bords du lac avec Ouchy, Pully, Saint-Sulpice. Nos aînés peuvent-ils ou savent-ils en profiter?

« Ces améliorations représenteraient inévitablement des charges supplémentaires pour la commune. Mais, quand on songe à ce qui est destiné actuellement à la jeunesse sur le plan loisirs (il y a quelque 500 000 fr. de subventions, sans parler de toutes les installations sportives et autres facilités), ce serait un pas normal vers nos aînés. »

Quant à nous, nous approuvons entièrement, à titre personnel,

l'idée de M. Polla. Il est en effet certain que, dans notre pays prospère, beaucoup de personnes âgées sont très loin de profiter de la haute conjoncture. Alors pourquoi pas un petit geste?

MONTREUX
RÉVÉRIES

Le syndicat de Montreux, M. Cevey, nous rapporte dans le « Journal de Montreux » qu'il est en train de beaucoup s'instruire. « En effet, nous raconte-t-il, il rencontre une foule de visiteurs venus de Suisse et de l'étranger sur le rivage montreuvisien, pour participer à un séminaire, qui à une assemblée annuelle, qui à un congrès. »

Cela va, nous confie encore le syndicat, des vigneron du Tyrol du Sud aux officiers des troupes motorisées, en passant par les spécialistes en promotion de vente d'un groupe américain et les représentants de la Société internationale d'allergologie et d'immunologie.

Même si on en comprend pas tous les termes, on discerne aisément et immédiatement tout ce qu'un magistrat radical bon teint peut tirer de telles fréquentations et à quel point d'érudition il peut arriver de cette façon.

Bref, tout illuminé par sa science nouvellement acquise, M. Cevey Jean-Jacques, dans son billet régulier, se lance dans les rêveries. Ah! songe-t-il, « tout ce que notre station pourrait attendre, si elle disposait, en plus des locaux fort utiles déjà existants, d'une véritable maison de congrès... »

Comme on comprend ces rêves: la vie n'est-elle pas un songe? Mais sans que nous soyons défavorable à une maison de congrès, nous aimerions que M. Cevey rêve tout autant aux HLM.

VEVEY
MÊME CELLE DES PLONGEURS

Un nouveau restaurant vient de s'ouvrir à Vevey. A cette occasion, il a fait paraître dans la « Feuille d'Avis de Vevey » les photographies de tous ses collaborateurs. Non seulement celles des directeurs, mais aussi celles des cuisiniers, des sommeliers, des dames de buffet et des plongeurs. A première vue, ce geste n'a rien de politique et ne devrait pas figurer dans cette chronique. Mais n'est-ce pas déjà un tout petit pas, un tout minuscule, vers une modification des rapports entre employeurs et employés?

VÉBÉ.

Assemblée de la Caisse suisse de voyage à Montreux ECONOMISEZ AVANT... PARTEZ APRÈS

Le Bureau international du tourisme social, dont le siège se trouve à Bruxelles, va peut-être créer une Caisse de voyage européenne, inspirée de la REKA, la Caisse suisse de voyage. Il nous paraît superflu de présenter cette dernière. Pourtant, sur plus de 250 000 membres, on en dénombre seulement 45 000 en Suisse romande. Non pas que les vacanciers de langue française soient Reka... Ici-trants, mais sans doute la passion des chèques de voyage n'est-elle pas encore entrée dans leurs mœurs. Les bénéficiaires, eux, ont compris l'intérêt de cette formule d'épargne qui permet à des familles à revenus modestes de pouvoir jouir pleinement des vacances. La possibilité de financer commodément et à prix réduit ces quelques jours d'évasion sont des avantages qui mériteraient d'être mieux connus, surtout parmi la population des salariés, qui a toutes les peines du monde à réunir quelques sous pour se payer une randonnée. Les réductions sur les chèques, qui peuvent aller jusqu'à 25% sont autant de facilités appréciables. La Caisse suisse de voyage est en quelque sorte la cheville ouvrière du tourisme social.

Elle a réalisé plusieurs centres de vacances toujours très fréquentés. Citons ceux du Toggenbourg, d'Albonago, le village de Montfaucon dans les Franches-Montagnes, fonctionnant depuis quelque temps, mais dont toutes les maisonnettes — il y en aura vingt-six — ne sont pas terminées, de Zinal, où l'on s'apprête à construire deux nouvelles maisons de sept logements et une piscine couverte. Comme on peut s'en rendre compte, la REKA ne chôme pas. Un autre domaine est en pleine expansion. Ce sont les logements offerts par les propriétaires privés, dont le nombre augmente chaque année. On en recense plus de cinq mille, tous à des prix de locations abordables.

Par ses actions en faveur des vacances familiales, l'activité de la Caisse suisse de voyage s'apparente à celle qui est exercée en matière de construction de bâtiments à caractère social, devait déclarer dans son allocution le directeur de la REKA, M. Aplanalp.

Ouvrons une parenthèse pour relever que le montant total des chèques vendus a atteint 65,84 millions de fr., contre 62,77 millions en 1969. Le rabais dont ont bénéficié les membres de la Caisse s'est élevé à 9,19 millions de francs. Le chèque REKA est l'instrument de l'épargne. En chiffre, cela se traduit par un achat de 66 millions de francs de chèques pour un débours de 57 millions. Les vacanciers d'aujourd'hui sont hésitants. Pourquoi économiser, puisqu'il suffit de s'adresser à quelques banques privées pour obtenir un emprunt-vacances. C'est tellement facile qu'il faut s'en méfier. Car, il faudra quand même délier la bourse, en y ajoutant en plus une coquette commission aux prêteurs. Ce qui paraît pratique sur le moment, peut vous réserver des lendemains

pénibles. Raymond Lambercy, représentant du Grand Conseil vaudois, l'a d'ailleurs répété. Il a d'autre part souligné les efforts entrepris par le canton de Vaud pour compléter et renouveler son équipement touristique.

Après la partie administrative, M. Jaussi, directeur de l'Office du tourisme, a parlé des réalisations montreuvisiennes récentes répondant aux besoins et aux désirs de la clientèle d'aujourd'hui. A propos des manifestations locales, l'orateur a ajouté qu'il fallait aller à la rencontre des jeunes, s'adapter à eux et non pas courir derrière les souvenirs. Il a cité comme exemple la Rose d'or et le récent Festival de jazz. Quant à l'hôtellerie, celle-ci devrait faire peau neuve pour mieux faire face à l'avenir et avoir un meilleur rendement.

K. Sch.



Au Vieux Stand
Lutry

R. CACHEMAILLE

Dans un cadre reposant
des repas soignés
à des prix étudiés

Offres d'emploi

SERVICE SOCIAL PÉNAL ET POSTPÉNAL

cherche

**assistant(e)
social(e)**

Date d'entrée à convenir.

Traitement selon les normes appliquées aux fonctionnaires de l'Etat de Vaud.

Caisse de pension de l'Etat.

Faire offres écrites à:

Société vaudoise de patronage,
rue Saint-Martin 2, à Lausanne.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

M. le Dr Hossein SADEGHI, privat-docent, fera sa leçon inaugurale **samedi 27 juin 1970, à 11 h. 15,** dans l'auditoire de l'Ecole de médecine, sur ce sujet:

TRAITEMENT CHIRURGICAL DE L'ANGINE DE POITRINE ET DE L'INFARCTUS

La leçon est publique.

Le recteur: Dominique RIVIER

GENÈVE

Le Département de l'Intérieur et de l'Agriculture a le regret de faire part du brusque décès de

Monsieur

Francis CHAPALLAZ

son fidèle collaborateur au Laboratoire de techniques agricoles et horticoles de Châtelaine.

Le conseiller d'Etat chargé du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture:
G. DUBOULE

Le Département des finances du canton de Vaud communique:

Acompte provisionnel 1970

Les contribuables — personnes physiques et personnes morales — sont rendus attentifs au fait qu'ils disposent d'un ultime délai de paiement

au 1^{er} juillet 1970

pour s'acquitter de l'acompte provisionnel qui leur a été notifié et sera imputé sur l'impôt dû pour 1970.

Passé ce délai une majoration de 5% sera appliquée sans nouvel avis préalable sur les montants impayés. Toutefois, selon les modalités prévues par l'arrêté du Conseil d'Etat du 24 décembre 1968 relatif à la perception de l'acompte provisionnel, la majoration ne sera pas notifiée lorsque l'acompte provisionnel impayé est inférieur à 180 fr. pour l'impôt cantonal ou à 360 fr. si l'impôt communal est perçu simultanément.

YVERDON
Buffet CFF
M. Criblet-Ferrer

Tél. (024) 2 49 95

3 spécialités

- ☆ Les filets de perches aux morilles
- ☆ Gratin de fruits de mer
- ☆ La paëlla du Liceo de Barcelona



Pour signoler votre jardin
venez donner un coup d'œil au

«GARDEN CENTER»

de Dènges

(entre Morges et Lausanne)

Roger Blondel

Ouvert du mardi au samedi

22 42 54

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

HORLOGERIE BIJOUTERIE

O. MEYLAN
20 rue de l'Alpe, 20
TÉL. 22 36 80 LAUSANNE

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans

Première vision - 2e semaine

Le jeu dangereux des agents secrets où tous les coups sont permis!

LE MIROIR AUX ESPIONS

d'après le best-seller de J. Le Carré

Ch. Jones, R. Richardson, P. Rogers, A. Hopkins, Pia Degermark

Technicolor

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans

Gérard Barray (San Antonio) et Jean Richard (Béru) dans

COMMISSAIRE SAN ANTONIO (SALE TEMPS POUR LES MOUCHES)

Aussi original au cinéma que dans les romans de Frédéric Dard - Couleurs

Dialogues de Michel Audiard

Athénée Tél. 23 24 12

14.00, 17.15, 20.30 18 ans

Ce soir, nocturne à 23.30

Clint Eastwood, Lee Van Cleef et Eli Wallach dans

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND

réalisé par le maître du western Sergio Leone I - Panav. et technic.

Parlé français - 3 heures de spectacle

Bourg Tél. 22 86 22

En franç. 14.30, 19.00, 21.00 18 ans

En angl. 17.00

3e semaine

Le film à voir et à revoir! 8 oscars!

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES

avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra - Faveurs susp à 21.00

Prix: Fr. 4.-, 5.-, 6.-

Atlantique Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 7 ans

Samedi, nocturne à 23.00

Irrésistible! Venez rire aux éclats avec Louis de Funès dans un film désopilant

NI VU... NI CONNU...

Une cure de folle gaieté avec Noëlle Adam, Claude Rich, P. Mondy

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Samedi, nocturne à 23.15

Couteurs Deluxe

NE TIREZ PAS SUR LE SHÉRIF

Un joyeux western plein de vitalité

Garnier, Joan Hackett, Walter Brennan

Colisée Tél. 32 51 25

15.00, 17.00, 20.30 16 ans

Sharon Tate dans le chef-d'œuvre de Roman Polanski

LE BAL DES VAMPIRES (THE FEARLESS VAMPIRE KILLERS)

CinémaScope - Technicolor

Parlé français

Métropole Tél. 23 62 22

14.30, 20.30 14 ans

Sam., nocturne à 23.00

Première suisse

2 films libres sur un festival interdit 1er festival POP d'Europe - Amougies

EUROPEAN MUSIC REVOLUTION

avec les Soft Machine, les Nice, Don Cherry, l'Art Ensemble of Chicago, etc.

Au Lido: MUSIC POWER

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans

Ce soir, nocturne à 23.15

L'histoire de ceux qui sont allés en ENFER... d'où quelques-uns sont revenus - Audie Murphy dans

JE REVIENS DE L'ENFER

Palace Tél. 22 13 30

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans

Première suisse

Jamais le cinéma n'avait encore osé aborder ce sujet de plus en plus à la mode

UN AMOUR A TROIS

de Sergio Capogna, avec Alain Noury, Mita Medici

En eastmancolor - Parlé français

Georges V. Tél. 23 43 31

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans

Première suisse - 6e semaine

Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet

LES CHOSES DE LA VIE

N'iriez-vous voir qu'un film dans l'année que ce serait celui-ci qu'il faudrait choisir

Faveurs supprimées

Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 17.00, 20.30 18 ans

Ce soir, nocturne à 23.15

Marlène Jobert dans le film de Guy Casaril

L'ASTRAGALE

Le célèbre roman d'Albertine Sarrazin

En couleurs

Lido Tél. 23 21 44

14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 14 ans

Première suisse

2 films libres sur un festival interdit 1er festival POP d'Europe - Amougies

MUSIC POWER

avec les Pink Floyd, les Pretty Things, Frank Zappa etc.

Au Métropole: EUROPEAN MUSIC REVOLUTION

Corso-Renens Tél. 34 00 35

20.30 18 ans

Frank Sinatra dans

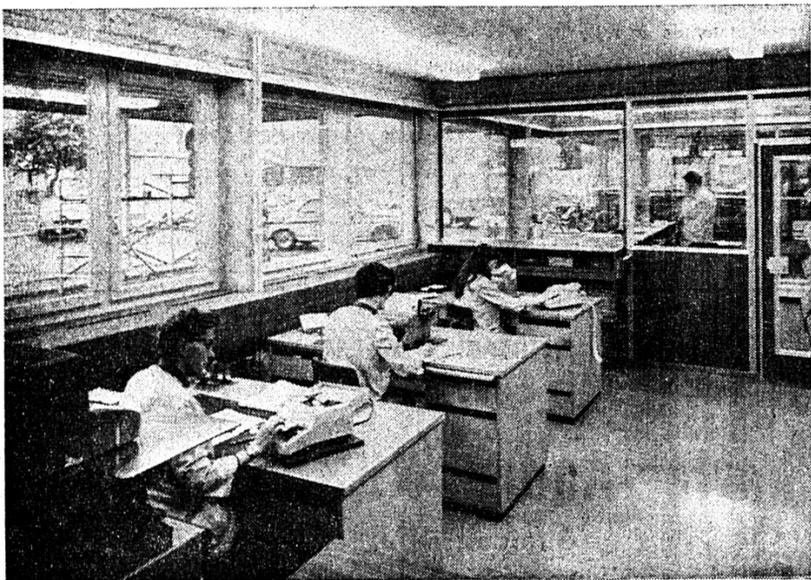
TONY ROME EST DANGEREUX

NOUVEAU GARAGE DES TROIS ROIS

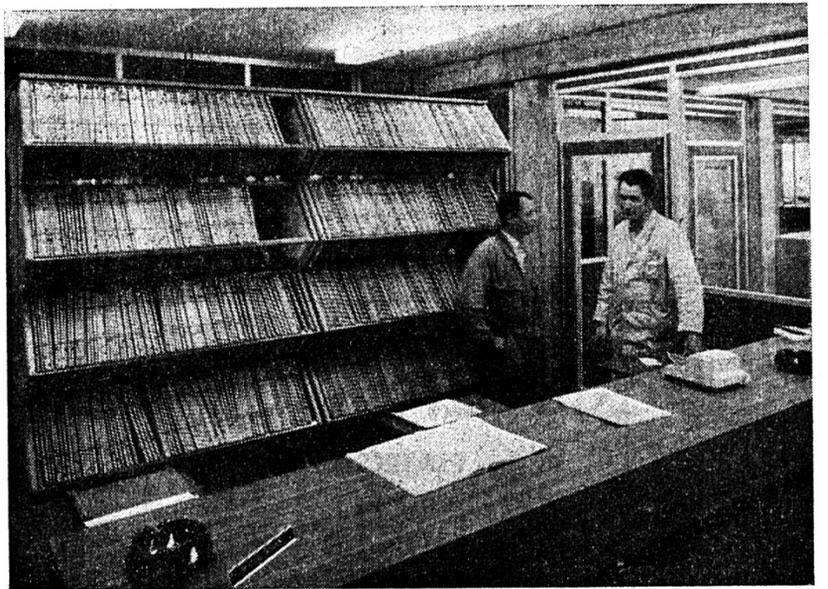
MAÎTRE DE L'ŒUVRE
ARCHITECTE
INGÉNIEUR CIVIL
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

J.-P. & M. NUSSBAUMER
H. BIERI
D^r G. J. VINGERHOETS
W. JAKOB

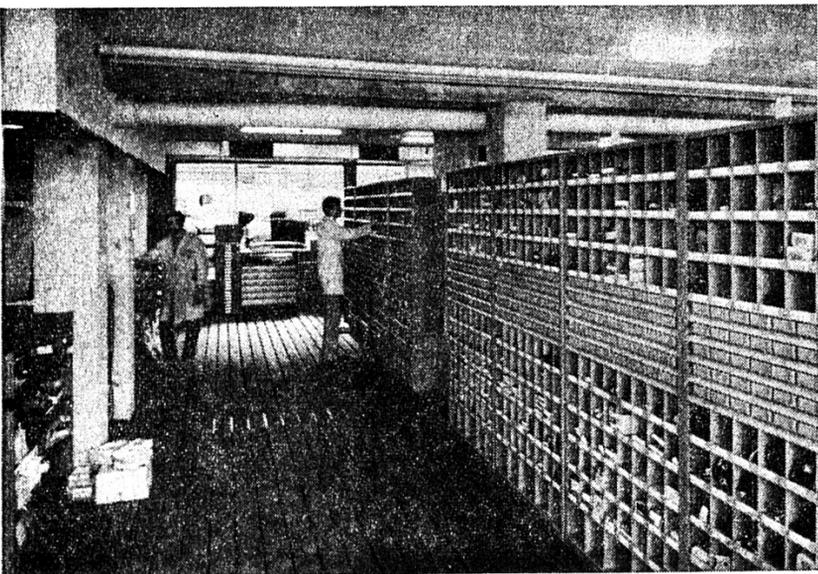
LA CHAUX-DE-FONDS
LA CHAUX-DE-FONDS
CORMONDRÈCHE
BIENNE



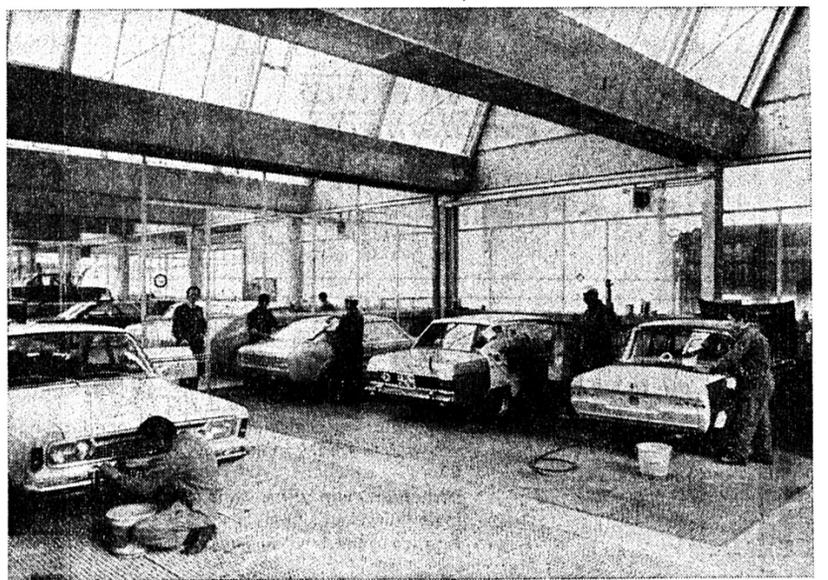
Bureaux



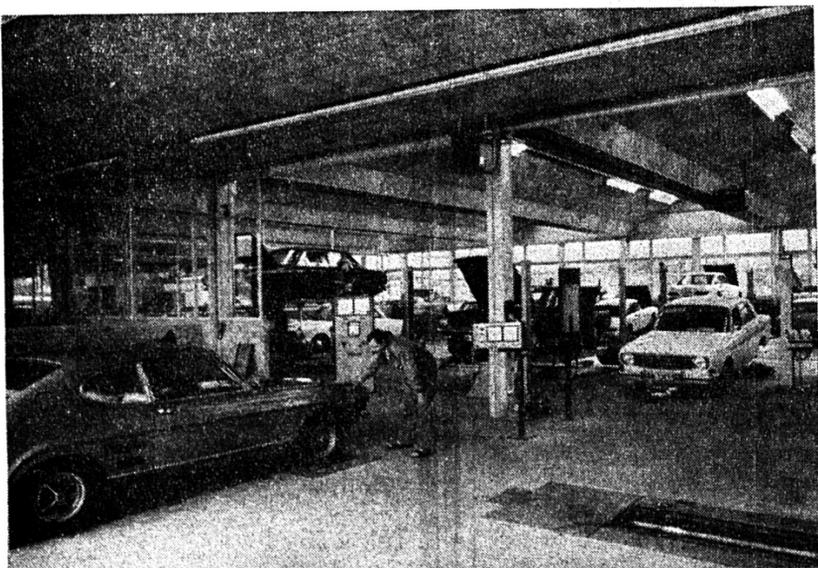
Réception clients



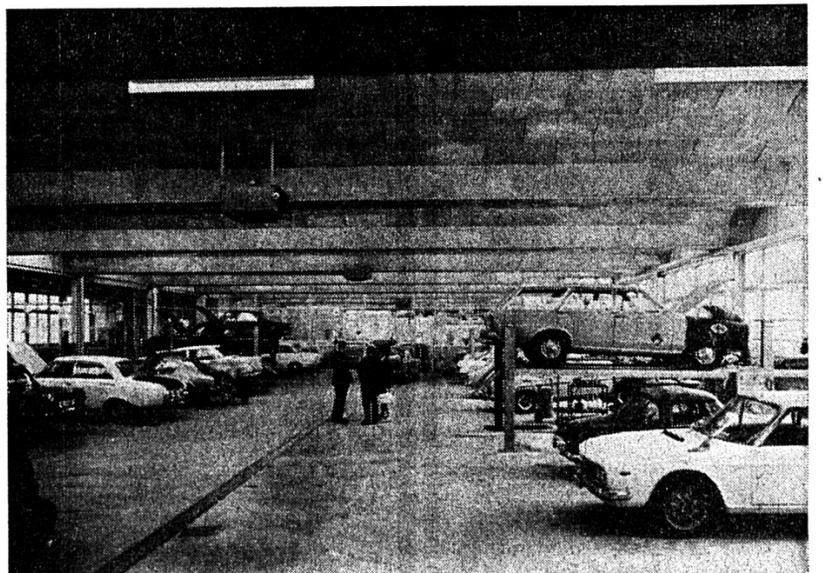
Magasin de pièces



Carrosserie



Centre diagnostic



Atelier de réparations

40 ANS DU GARAGE DES TROIS ROIS

Le GARAGE DES TROIS ROIS fut fondé en 1930, en pleine période de crise économique, par feu Ernest NUSSBAUMER, au Locle.

L'entreprise, alors très modeste, ne comptait qu'un personnel réduit.

Les premières voitures de séries équipées d'essuie-glaces électriques et d'« indicateurs de direction », comme on les appelait à ce moment-là, venaient de faire leur apparition. Les débuts furent très pénibles et il fallut beaucoup d'énergie et d'optimisme à Ernest Nussbaumer qui, heureusement, n'en manquait pas.

En 1939, ouverture d'une succursale à La Chaux-de-Fonds. Quelques mois plus tard, la déclaration de guerre et ses terribles conséquences stoppèrent le développement de la vulgarisation automobile. Plus d'essence, plus de voitures, partant l'impossibilité de circuler. Ernest Nussbaumer créa alors des charbonnières dans les côtes du Doubs, pour alimenter les voitures à gazogène dont disposaient quelques rares privilégiés. Il se rendait lui-même à vélo à la Rasse, pour contrôler les travaux, deux ou trois fois par semaine!

Vint la fin de la guerre et le début du « rush » automobile. La succursale de La Chaux-de-Fonds put enfin se

développer et prospérer après six ans de stagnation. Le besoin de véhicules s'accrut. La diversification des modèles n'existait pas encore; elle n'apparut que dans les années 1950.

Malheureusement, en 1952, le sort frappa durement la famille et l'entreprise dans laquelle les deux fils travaillaient déjà depuis quelques années: Ernest Nussbaumer, chef incontesté de l'entreprise, meurt subitement, victime d'un stupide accident. Forts de l'expérience acquise avec leur père, les deux fils, alors encore très jeunes, durent reprendre le gouvernement. Ils travaillèrent avec résolution et développèrent ce que leur père avait dû abandonner trop tôt. En 1960, c'est l'ouverture d'une importante succursale à Neuchâtel, qui rapidement rencontra les faveurs de la clientèle du sud de notre canton. En 1970, agrandissement et décentralisation du Garage des Trois Rois, à La Chaux-de-Fonds, dans de nouveaux locaux spacieux et modernes, destinés à une clientèle devenue experte dans le domaine de l'automobile.

Dans quelques mois, lorsque la partie locative de l'immeuble sera terminée, le Garage des Trois Rois inaugurera

également officiellement, au Locle, ses tout nouveaux locaux. Le réseau du Garage des Trois Rois s'étend donc sur tout le territoire

de notre canton. L'entreprise occupe aujourd'hui 150 personnes environ. D'autres étapes d'agrandissement sont encore prévues.



Griesser S. A.

* Volets roulants prélaqués « Alu-Color » et « Novacolor »

Volets roulants bois et métal

* Stores vénitiens à paquet et à rouleau « Solomatic »

Stores et tentes en toile

Portes basculantes, pivotantes et coulissantes - Grilles roulantes

* Parois amovibles - Stores en toile « Soloscreen »

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Jaquet-Droz 58 - Tél. (039) 274 85

* Ces articles ont été fournis pour la réalisation du Garage des Trois Rois.

BECKER & Cie

PLATRIERIE - PEINTURE

Envers 39 - Tél. 5 37 61

LE LOCLE

ENTREPRISE DE FERBLANTRIE
ET COUVERTURE

Charles-André KUHN

Girardet 35 - Tél. 5 16 07

LE LOCLE

MOJER

Sanitaire
Ferblanterie

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

AIR COMPRIMÉ - POMPES - COMPRESSEURS

CARUAG REGENT

ALBERT HAAG

LA CHAUX-DE-FONDS

Ruche 20

Tél. (039) 3 21 35

Luminaire incandescents

Luminaire fluorescents

Luminaire industriels

Eclairages publics

PROJETS - DEVIS

Constructions métalliques

Encadrements métalliques

de portes

M. DANZINELLI

Charrière 21 - Tél. 2 27 66

LA CHAUX-DE-FONDS

UNIVERSAL

Extincteurs et matériels contre l'incendie approuvés par le MFEM et la FSSP.

Sûrs - efficaces - avantageux.

Demandez une offre sans engagement pour vos installations.

Agence générale: H. NIKLAUS, Bienne
032 - 2 49 41

Agence pour le canton de Neuchâtel:
W. GENTIL, 038 - 7 87 48

Installation de la lumière et de la
force des bâtiments administratifs



QUEST-LUMIÈRE

Montandon & Co

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

LÉOPOLD-ROBERT 114 TÉL. 231 31

LA CHAUX-DE-FONDS

GIOVANNINI Frères

ENTREPRISE

DE PLATRIERIE-

PEINTURE

LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 2 38 39

Arthur-Munger 12

Gilbert BERNASCONI S. A.

Etanchéité

Isolation thermique

des toitures plates

LA CHAUX-DE-FONDS

Jolimont 24

Tél. 2 35 71

La Chaux-de-Fonds

AU CONSEIL GÉNÉRAL RÉADAPTATION DES SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL

Il n'y avait que six points à l'ordre du jour, mais cela a suffi à faire durer la séance jusqu'à plus de 23 heures. Et ce bien que le Conseil général soit resté unanime dans ses décisions, à part quelques questions de détails secondaires. La séance avait pourtant bien débuté par le renvoi à une commission de l'étude d'un règlement sur les constructions et d'un règlement sur les services d'entretien et d'évacuation des résidus, les porte-parole des groupes restant aussi concis qu'efficaces. Cette manière de faire fut malheureusement abandonnée par la suite, et certains se laissèrent aller à leur pèché mignon qui consiste à relire le rapport du Conseil communal, que tous ont reçu, et dont la presse a déjà donné de larges extraits, ou à confondre une intervention avec une conférence. Devant cette unanimité presque absolue il n'est pas nécessaire de se livrer à des considérations politiques. Nous ne céderons donc pas, pour notre part, à la tentation d'écrire pour le seul plaisir de nous relire...

La séance

Le président, M. A. Perret, PPN, donne lecture de deux interpellations, radicale et socialiste; elles se rapportent au phénomène qui se renouvelle avec plus ou moins d'intensité au Cul-des-Prés, après la fonte des neiges, depuis près de soixante ans. Venant après le malaise que l'on a réussi à susciter en mettant en doute l'avenir économique de notre cité, les mêmes milieux qui cherchent à nuire à notre ville, se sont emparés d'un phénomène vieux de plus d'un demi-siècle, pour tenter de faire croire que notre ville ne fait pas son devoir dans le domaine de la lutte en faveur de la protection des eaux. Il faut que l'on sache que nos autorités et notre population sont parfaitement conscientes de leur devoir. Qu'elles ont déjà consacré des crédits importants à l'adaptation des canalisations reliées à la future usine d'épuration des eaux, qu'un crédit beaucoup plus important a été voté pour la construction d'une usine d'incinération des ordures et des boues résiduelles, qui est en travail, et sans laquelle l'usine d'épuration ne serait qu'un palliatif dérisoire, et que la construction de l'usine d'épuration ne sera bientôt plus qu'un problème d'ordre financier, qui reste fort important — ce dont chacun reste conscient.

Le groupe popiste a déposé une motion, demandant l'étude de la possibilité de créer des parcs de stationnement aux abords de la ville. Ils auraient pour effet principal de faciliter le cantonnement de nos rues en hiver en particulier.

RÈGLEMENTS COMMUNAUX

Les deux règlements dont nous avons déjà parlé sont renvoyés à l'étude d'une commission de onze membres, à l'unanimité.

CRÉDIT POUR L'HÔPITAL

Edg. Tripet, soc., apporte l'appui de notre groupe tout en regrettant la pression exercée par les organes de la protection civile pour obtenir la libération des abris du nouvel hôpital, alors que notre pays n'est heureusement pas menacé par une guerre imminente.

M. Chollet, lib., trouve exagéré le prix de l'installation des bureaux pour les chefs infirmières au 6^e étage du nouvel hôpital; nous partageons son opinion. M. Brandt, rad., reste réservé, il voudrait connaître l'ensemble de la destination des locaux laissés libres dans les anciens bâtiments de l'hôpital avant de voter des dépenses

par étapes. Son point de vue est logique. M. Ramseyer, conseiller communal, PPN, annonce que le projet de construction d'un hôpital de gériatrie en est à sa sixième étude. Notre avis est qu'il ne faudrait pas attendre d'en arriver à la dizaine avant de prendre position. Le prix élevé de la création des bureaux d'infirmières découle du choix de parois mobiles. Le crédit nécessaire à l'installation de l'Institut de microbiologie est indispensable, on ne peut installer un tel service, qui nécessite un investissement de 300 000 fr. de l'Etat, dans un bâtiment vétuste.

La proposition de M. Brandt de renvoyer une partie des travaux à plus tard est refusée par 25 voix contre 5, et le crédit est accordé par 25 voix sans opposition.

RÉADAPTATION DES SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL

M. Jaggi, PPN, regrette de devoir prendre position sans avoir eu le temps d'étudier le problème à fond. Il est d'accord avec le principe, mais réclame la nomination d'une commission chargée de revoir la classification des fonctions.

Edg. Tripet, soc., apporte l'appui de notre groupe puisque la VPOD a donné son accord, de même que l'assemblée des ouvriers communaux. Par contre il regrette que les classes inférieures reçoivent un taux d'augmentation inférieur à celui que touchent les classes supérieures. Enfin en ce qui concerne le traitement des conseillers communaux, il propose une augmentation semblable à celle qui

est accordée, à celle des employés hors classe, ce qui correspond à 45 000 fr. par an. M. Brandt, rad., propose 46 000 fr., puis retire sa proposition.

Après une intervention de M. Payot, soc., président du Conseil communal, qui explique la façon dont notre autorité exécutive conçoit de promouvoir le dynamisme nécessaire chez les employés communaux, la réadaptation des salaires est adoptée à l'unanimité, et le salaire de 45 000 fr. des conseillers communaux rencontre la même unanimité.

RELÈVEMENT DES SUBVENTIONS EN FAVEUR DU CONSERVATOIRE ET DU COLLÈGE MUSICAL

Après une remarquable intervention de W. Kurz, soc., qui est appuyée par MM. Thomi, POP, et Olympi, PPN, le crédit est voté à l'unanimité.

ORGANISATION DES LOISIRS DES PERSONNES ÂGÉES

G. Arm, soc., développe sa motion qui a pour but de sortir les personnes âgées de leur isolement en leur permettant notamment de jouir des avantages de la télévision. Elle est acceptée pour étude à l'unanimité.

LA MANIFESTATION DU 30 MAI

M. Jaggi, PPN, développe son interpellation d'une manière bien tranquille, on sent que quelques semaines se sont passées et ont apaisé les passions. Il en résulte que le règlement de police pourrait être révisé en ce qui concerne l'emploi des haut-parleurs, hors des périodes électorales. Et M. Jaggi, pour terminer, demande que les cortèges ne soient plus autorisés sur notre artère principale aux heures de pointe. C. Robert, soc., conseiller communal, rappelle que de nombreux cortèges se sont déroulés dans l'ordre le plus parfait, et que l'autorité exécutive répugne à exercer une censure. Elle compte sur la discipline et la bonne volonté de la population et des organisateurs pour maintenir l'ordre, et espère être entendue et ne pas être contrainte de sévir.

E. Mls.

KNIE RESTE KNIE

Sans que les frères Knie (Frédy et Rolf) aient définitivement passé la main, on peut dire que la sixième génération qui constitue Rolf, Louis, Frédy et Franco Knie est maintenant bien entrée dans l'arène.

Avec cette tournée 1970 (la 52^e) qui mènera le cirque dans une soixantaine de villes du pays, la jeunesse des Knie a la parole. C'est elle qui mène le jeu, qui apporte une note jeune, qui tient une bonne partie du programme. Elle se présente d'ailleurs au début en souhaitant la bienvenue et en remerciant le public qui a répondu. C'est simple, ce n'est pas pour nous déplaire; on ajoutera sans hésiter que la relève est maintenant assurée.



Sur le thème « Le manège infernal », le Cirque Knie qui a dressé son chapiteau à quatre mats sur la place du Gaz (il y restera jusqu'à dimanche soir) a retrouvé une tradition. C'est un véritable programme de cirque. Près de trois heures durant plus de vingt numéros défilent devant nous. Ça ne déçoit pas. Au contraire, car une importante place est réservée aux animaux, du chien à la girafe, en passant par les lions, les tigres, le rhinocéros, les éléphants, l'âne, les poneys, sans oublier bien sûr les fameux étalons.

Et puis, il y a ceux qui font rire: les clowns. Cette fois, ces derniers se limitent à un seul: Dimitri. Il a 35 ans, il vient d'Ascona. Il a son numéro à lui, mais il est constamment présent, seul, avec ses trouvailles dans ses mimes. Il attire l'attention alors que les hommes du cirque préparent le numéro suivant. Chaque fois il se renouvelle. Véritablement il est drôle, mais il est aussi acrobate et instrumentiste, capable de jouer simultanément avec trois saxophones. Dimitri vit le rêve qu'il s'était fait. Il est au cirque, « le berceau des clowns » comme il le dit.

On pourrait s'étendre encore plus en détail sur la soirée d'hier. Citons parmi le programme, El Gran Pico, un extraordinaire jongleur d'assiettes et de balles de ping-pong... avec la bouche. Siegfried Wiesner prend en douceur ses lions et ses tigres. C'est dangereux, mais c'est réussi. Quant à Fatima Zohra, c'est la « reine » des contorsionnistes, qui fait ce qu'elle veut avec son corps. Il y a encore les voltigeurs, les acrobates, les nains, mais finalement, le cirque ne se raconte pas. Il faut le voir.

Cet après-midi, nos écoliers prendront place sur les bancs du chapiteau. Ils auront du plaisir comme vous d'ailleurs si vous prenez le chemin de la place du Gaz.

R. D.

LE CROSS-COUNTRY NATIONAL DES GROUPES DE LA JEUNESSE DE LA FOBB.

— Le traditionnel cross-country des groupes de jeunesse de la FOBB qui témoigne de la vigueur et de l'enthousiasme des jeunes constructeurs romands, revêt cette année une importance particulière. Tout d'abord, il attire une affluence record, plus de cent athlètes; il est ensuite réellement national et comprend des équipes de partout, Tessin y compris. Il se déroulera à Tête-de-Ran, le samedi 27 juin, de 14 à 17 h., où aura lieu la distribution des prix.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à cette sympathique jeunesse, et formons des vœux pour que notre Jura lui laisse le souvenir d'un coin de pays ensoleillé et particulièrement accueillant.

La Fondation de la Bonne-Fontaine est constituée

Mercredi, en fin d'après-midi, dans le salon de réception de notre admirable Musée historique, dont le conservateur M. Tell Jacot a fait un bijou, qui mériterait la visite de toute notre population et de nos hôtes, on a procédé à la signature de l'acte de constitution de la Fondation de la Bonne-Fontaine.

A côté de MM. R. Ramseyer et R. Moser, conseillers communaux, qui seront respectivement président et vice-président de la fondation, on notait la présence de A. Tissot, président de l'Aspam, de M^e M. Favre chargé d'établir les actes, du D^r M.-H. Béguin, de MM. Blant et Berger, architectes, et des représentants des sociétés et des associations adhérant à la fondation.

A. Tissot définit les buts de l'Aspam; sauver le patrimoine de notre coin de pays et, en particulier, les fermes qui représentent ses seuls anciens monuments; éditer diverses publications propres à créer un climat favorable au respect et à la conservation du passé; conduire à bien la création du Musée paysan.

Quelques très belles diapositives des façades des anciennes fermes de Carrouge et de la Bonne-Fontaine illustrent fort bien l'aspect du futur immeuble destiné à faire pendant à celui du Musée paysan.

M. Blant, architecte, estime que la reconstruction prévue est des plus valables. L'incorporation, dans le nouveau bâtiment, de deux façades sud, devenues façades est et ouest, n'est pas un obstacle à la bonne présentation de ces vestiges du passé.

M. Berger, architecte, parle de l'asymétrie des façades à reconstruire, qui ne sont apparues qu'au cours des études de détails.

M. Ramseyer rappela que, derrière ces anciennes façades du XVIII^e siècle, se trouveront treize appartements de deux pièces et un d'une

pièce, destinés à des couples âgés, et un appartement de trois pièces pour le concierge. Les loyers seront fixés au prix le plus abordable possible, sans bénéfice aucun en faveur de la fondation. Les appartements seront modernes et bien équipés. On aura ainsi poursuivi deux buts, ajoute M. Ramseyer: sauver des vieilles pierres chargées d'histoire et mis sur le marché des logements à l'usage des personnes âgées. Mieux vaut, avait dit A. Tissot, reconstituer une maison que de tout perdre.

Le capital de 10 200 fr. qui est à la base de la fondation a été souscrit par la commune, par neuf associations, église, et maisons de commerce, et deux particuliers.

Nous restons étonné de sa modicité face à la dépense qui dépasse 800 000 fr. D'autre part, nous nous inclinons devant la majorité de notre autorité législative, qui a donné le feu vert à cette réalisation. Nous remercions l'entier désintéressement financier de ses promoteurs. Par contre, nous maintenons notre prise de position antérieure, qui s'élevait contre la conception architecturale du projet et contre la disposition des logements dictées par le réemploi des façades. Nous estimons que pour notre climat, les logements pour personnes âgées doivent être construits en plein sud, comme c'est le cas aux maisons de retraites du Châtelot, et dotés de larges fenêtres.

E. Mls.

Le Locle

MÉMENTO LOCIOS

CINÉMA LUX: 20.30, «Sébastien parmi les Hommes».
CINÉMA CASINO: 20.30, «Les Cent Fusils».
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Coopérative (dès 21.00, le No 17 renseigne).

CHRONIQUE JURASSIENNE

PARTI SOCIALISTE JURASSIEN

Séance constructive

Le Comité central du Parti socialiste jurassien s'est réuni en séance ordinaire mercredi soir, à Moutier, avec une participation très importante de ses membres. La séance fut constructive; les problèmes internes du parti furent discutés avec franchise et un esprit qui promet pour l'avenir un certain renouveau dans les méthodes de travail du parti. Traitant des problèmes politiques de l'heure, le PSJ a décidé d'accorder son appui le plus efficace possible au Mouvement populaire des familles dans la lutte que celui-ci entreprend pour faire triompher devant le peuple son initiative, pour le droit au logement. Les sections locales seront invitées à tout mettre en œuvre pour soutenir cette action. Le PSJ, quant à lui, participera aux travaux du comité d'action régional constitué dans le Jura. Un crédit de 800 fr. a été voté, à titre de participation aux frais de propagande.

La révision de la loi fiscale cantonale a également retenu l'attention du Comité central. Nous avons pris connaissance avec satisfaction de l'intention de la fraction socialiste au Grand Conseil de déposer en septembre une motion dans ce sens. Le PSJ appuiera, par ses députés, cette revendication et fera, de son côté, une démarche tendant à soulager le plus rapidement possible les petits et les moyens contribuables.

Le Comité central a voté ensuite, à l'unanimité, la résolution suivante:

GROS ÉBOULEMENT À CORNOL. — Jeudi, vers 10 h., 800 m³ de rochers et de terre s'effondraient dans la carrière de la Malcote, près de Cornol. Trois ouvriers posaient des mines. L'un d'eux, M. Paul Pape, 64 ans, d'Asuel, était enseveli sous les amas de pierres. Un ouvrier espagnol, M. Barrientos, a dû être amputé d'un pied. Le chef mineur, M. G. Crettenaud, a subi une forte contusion.

COURTELARY: Cambrioleurs repris. — Dans la nuit de samedi à dimanche, deux cambrioleurs s'étaient évadés des prisons de Courtelary. En l'absence du geolier, ils n'avaient pas manqué de cambrioler son appartement. Les deux compères, R. Coquoz et A. Baumgartner ont été repris jeudi près de Bâle. Ils seront ramenés dans les prisons de Courtelary.

INVESTISSEMENTS SUISSES

AU MOZAMBIQUE
Selon certaines rumeurs dignes de foi, des banques et des industries de notre pays ont l'intention de participer au financement du barrage de Cabora-Bassa, au Mozambique, répondant favorablement aux sollicitations du premier ministre de l'Afrique du Sud, le ségrégationniste Vorster. Cet ouvrage gigantesque sera un instrument supplémentaire entre les mains de la minorité blanche pour accentuer et perpétuer sa tyrannie et ses crimes contre la population de couleur.

Or, non seulement la Confédération n'entend prendre aucune mesure pour empêcher ce scandale, mais elle mettrait les capitalistes en cause au bénéfice des garanties qu'elle accorde pour couvrir les risques à l'exportation et à l'investissement.

Le PSJ dénonce vigoureusement ce scandale national et demande au Conseil fédéral de tout mettre en œuvre pour empêcher l'agissement immoral des banques et des industries intéressées à cette affaire.

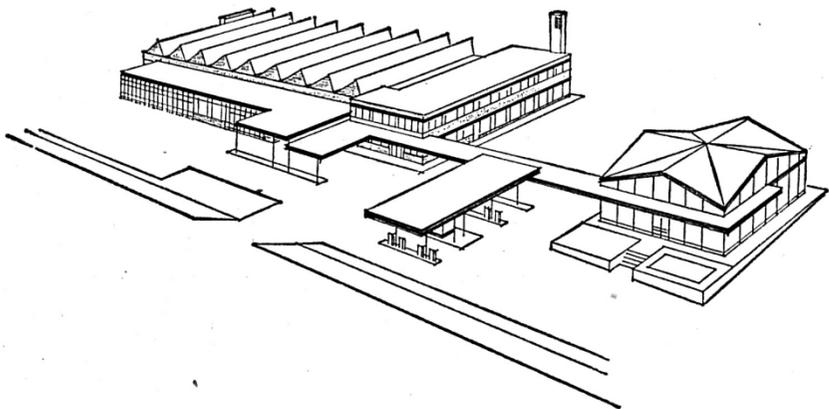
PRO TICINO, MOUTIER. — La sympathique société, qui regroupe les Conférences de langue italienne et leurs amis de la Prévôté, sera en liesse ce samedi. C'est un grand jour, en effet, que l'inauguration de sa bannière. Depuis pas mal de temps déjà, des membres dévoués ont travaillé pour doter la Pro Ticino d'un emblème qui est une réussite en son genre. Aussi se fera-t-elle un plaisir de la présenter à la population prévôtice en un cortège qui partira de la place de la Gare, à 19 h. 30, pour se rendre à la Maison des œuvres. A 20 h., une soirée familiale réunira dans cette salle les Tessinois et leurs amis dans une ambiance sympathique. Chacun y est cordialement invité.

CHRONIQUE DE SAINT-IMIER

FÊTE DES PROMOTIONS. — Elle aura lieu cet après-midi et demain. Pour aujourd'hui, le programme est le suivant: 13 h. 30: réunion des classes et des autorités sur l'Esplanade des collèges; 14 h., début des concours et des jeux; 16 h., collation.

Le programme de demain est ainsi conçu: 9 h. 30, réunion des classes primaires, secondaires et commerciales, ainsi que des autorités locales et des invités, sur l'Esplanade des collèges; prise du drapeau par le Corps des cadets; chant des classes secondaires; allocation du curé Schwab; chant des classes primaires; distribution des prix des concours du vendredi. 10 h. 30, départ du cortège; retour sur l'Esplanade des collèges; marche jouée par le Corps de musique; remise du drapeau.

*Les réalisateurs
du nouveau*



GARAGE DES TROIS ROIS



Paul STEINER

Constructions métalliques
Façades et cloisons éternit

Grandes-Crosettes 2 A
Tél. 039 / 2 30 08
2308 LA CHAUX-DE-FONDS

Installations
électriques
Lustrerie

SERVICES INDUSTRIELS

Rue du Collège 30-32
Téléphone 039 241 31
La Chaux-de-Fonds

Les portes des ateliers du GARAGE DES TROIS ROIS À LA CHAUX-DE-FONDS

ont été exécutées par

MAX DONNER & C^{IE} S. A.

Constructions métalliques
Département portes spéciales

30, av. des Portes-Rouges
2000 NEUCHÂTEL



ÆRTLI

W. ÆRTLI ING. S. A.

Brûleurs à mazout et
à gaz

Traitement de l'eau

1023 CRISSIER Tél. 021 / 34 99 91

WALO BERTSCHINGER S. A.

Neuchâtel

Sols industriels

Léo BRANDT & Co.

appareilleur
diplômé

Chauffages
Sanitaires
Ferblanterie
Ventilation

LA CHAUX-DE-FONDS

Les sols plastiques
et les tapis de fond

DU GARAGE DES TROIS ROIS
ONT ÉTÉ POSÉS PAR
LE GRAND MAGASIN



Pose de fonds plastiques,
linos et tapis de fond
par spécialistes

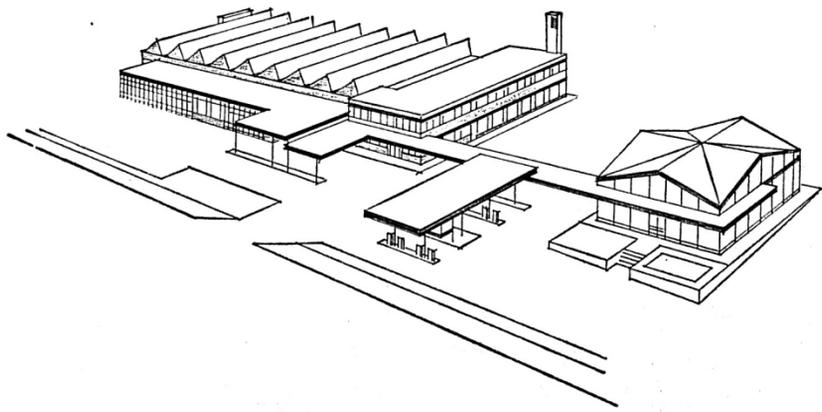
Devis sans engagement

ENTREPRISE DE CARRELAGE
MOSAIQUES

NESTOR BALMER

Progrès 71
Tél. 039 / 2 76 60
LA CHAUX-DE-FONDS

*Les réalisateurs
du nouveau*



GARAGE DES TROIS ROIS

Projet, fourniture et montage
de la charpente métallique

GEILINGER STAHLBAU AG
WINTERTHOUR



**Matériaux
de Construction**
S. A.

FABRIQUE DE PRODUITS EN CIMENT
ÉLÉMENTS PRÉFABRIQUÉS
2088 Cressier / NE

USINE DE LA CHARRIÈRE S. A.

Entreprise de charpente,
menuiserie et scierie
Direction: L. et J.-F. JAUSSE

Toutes constructions en bois
Fabrique de portes et de fenêtres
Licence pour constructions Wellsteg

LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 2 49 51

BIERI & GRISONI S.A.



La Chaux-de-Fonds
13, boulevard des Eplatures
Succursale à Neuchâtel

Entreprise
de construction

Bâtiment

Génie civil

Travaux
publics

Travaux de menuiserie - Vitrierie
exécutés par

M. Jean BOILLAT

MENUISERIE

2735 MALLERAY

Menuiserie - Vitrierie

**René
WIDMER**

Serre 32 - Tél. 2 36 66
LA CHAUX-DE-FONDS

Exécution de la menuiserie
intérieure et extérieure
dans la partie
administrative

TRAVAUX DE FERBLANTERIE
INSTALLATIONS
SANITAIRES

**SCHAUB &
MÜHLEMANN**

Progrès 84-88 - Tél. 2 28 72
LA CHAUX-DE-FONDS

Le plan américain pour le Proche-Orient pourrait traduire une entente avec l'URSS

Mais les Arabes le disent clairement: « Nous ne voulons pas de paix »

Plan américain pour une solution négociée du conflit au Proche-Orient soumis aux « principales puissances intéressées » — URSS, Grande-Bretagne, France, Israël, Egypte et ses alliés arabes — et absence de livraison d'avions à Israël pour l'instant, telles sont les dominantes de la conférence de presse qu'a donnée jeudi M. William Rogers, secrétaire d'Etat américain.

Pour l'instant, les réactions des grands Etats ne sont pas connues. On apprendrait toutefois jeudi au cours de l'après-midi qu'il n'y aurait pas de réaction officielle israélienne dans l'immédiat alors que, répondant à une question, M. Rogers a indiqué que les Soviétiques avaient pris connaissance du plan, dont les détails n'ont pas été révélés officiellement, « avec intérêt ».

Quant au refus américain de livrer des avions à Israël, le secrétaire d'Etat estime que la présence de pilotes militaires soviétiques en Egypte ne modifiait pas l'équilibre des forces dans la zone des conflits. « Il s'agit moins de livrer des armes que de livrer une bataille diplomatique », a encore affirmé à ce propos M. Rogers.

« CONTREPARTIE » SOVIÉTIQUE ?

A ce propos, on note avec intérêt que, selon les rumeurs qui ont circulé dans les couloirs de l'ONU après la conférence de presse du secrétaire d'Etat Rogers, les aviateurs soviétiques qui pilotent des appareils de combat mis à la disposition de la République arabe unie auraient reçu l'ordre de leur gouvernement de ne pas se mettre aux commandes de ces avions pendant une période indéterminée.

Bien que ces rumeurs n'aient pu être vérifiées, il semblerait que la décision soviétique de suspendre les activités de pilotes soviétiques dans la vallée du Nil découle des récents entretiens à Washington entre le secrétaire d'Etat Rogers et M. Dobrynine, ambassadeur d'URSS à Washington.

Cette décision pourrait représenter, selon diverses interprétations qui circulent à l'ONU, une contrepartie soviétique à un nouveau délai dans la fourniture par les Etats-Unis d'avions Phantom à Israël.

MAUVAISE VOLONTÉ ARABE

En revanche, le Comité central de la résistance palestinienne s'est prononcé, jeudi soir, contre les déclarations de M. Rogers.

« D'une façon générale, les Palestiniens rejettent toute solution pacifique et notamment la résolution du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 qu'ils considèrent comme un document visant à la liquidation du problème palestinien et reconnaissant l'Etat hébreu », a déclaré un porte-parole de ce comité.

Le nouveau plan américain n'apporte aucun élément nouveau pour le règlement de la crise au Proche-Orient, a estimé de son côté le commentateur de l'Agence d'information libyenne, qui a prétendu qu'il était en contradiction avec la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU et qu'il ne favorisait que l'Etat hébreu: le retrait des forces en présence à 20 km. du canal de Suez ne fait du tort qu'à l'Egypte et le cessez-le-feu dégage Israël de la guerre d'usure menée contre lui par la République arabe unie.

« Nous devons auparavant obtenir l'évacuation des forces israéliennes de Jérusalem, de la rive occidentale du Jourdain et du Golan », a enfin déclaré, pour sa part, le président Nasser.

« Il y a, a-t-il dit, des projets concernant l'évacuation de tous les territoires arabes occupés à l'exception du Golan. Or, notre mot d'ordre est: le Golan avant le Sinaï. Il ne peut y avoir de compromis sur l'évacuation de l'ensemble des territoires occupés et je vous le répète: la Syrie avant l'Egypte. »

Un jeune terroriste suisse arrêté en Israël

Un jeune Suisse arrêté au port d'Haïfa par la police israélienne séjourne actuellement en prison pour permettre le déroulement de l'enquête ouverte contre lui, et ceci pour une durée de quinze jours. Son nom n'a pas été communiqué.

Le commandant de la police du secteur d'Haïfa a déclaré lors d'une conférence de presse que la fouille opérée sur le jeune Suisse après son arrestation avait abouti à la découverte d'engins de sabotage, en particulier d'un mécanisme d'horlogerie destiné à mettre en action des charges explosives.

Selon les affirmations d'un correspondant de l'agence Itim, l'enquête a établi que le citoyen suisse avait pris contact au Liban avec le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) dont les représentants l'avaient chargé d'accomplir des actions de sabotage en Israël. Selon le correspondant, il aurait même subi un stage de formation pour l'emploi des explosifs, en Chine et en URSS, avant d'être envoyé en Israël.

On se rallie au panache de J.-J. S.-S.

J.-J. Servan-Schreiber, candidat à l'élection législative partielle de Nancy où il est arrivé en tête du premier tour avec environ 45% de suffrages, a rendu public hier, une liste de 34 maires français qui apportent leur soutien à l'action entreprise à Nancy et en Lorraine pour la rénovation régionale.

Parmi ces maires se trouvent onze députés et treize sénateurs. M. Servan-Schreiber a obtenu le soutien de quatorze maires centristes, dont MM. Lecanuet, sénateur-maire de Rouen et ancien candidat à la présidence de la République, et Abelin, député et secrétaire général du Centre démocratique, et de sept maires socialistes, dont Gaston Defferre, député-maire de Marseille et également ancien candidat à la présidence de la République, ainsi que de sept maires de son propre parti, dont M. Faure, député et président du Parti radical. Enfin, six

M. DUBCEK N'A DONC PAS ASSEZ PAYÉ ?

Depuis mercredi, et le plus officiellement du monde, Alexandre Dubcek ne représente plus son pays, la Tchécoslovaquie, à Ankara. On s'attendait depuis plusieurs semaines à cette destitution, plus précisément depuis qu'il fut rappelé à Prague sous le prétexte de « rendre visite à sa mère malade ». On s'attend même en Turquie à ce que l'ambassadeur déchu ne puisse retourner à Ankara pour y faire ses adieux comme l'exige le protocole. Pourtant, comme on le fait remarquer, Dubcek n'est point l'homme des défections et des demandes d'asile politique.

Officiellement, l'homme du « printemps de Prague » serait appelé à remplir d'autres fonctions, à vrai dire non précisées, dans son pays. On ne voit pas lesquelles... Déjà sous l'effet d'une mesure de suspension du Parti communiste tchécoslovaque, on s'attend à ce que Dubcek en soit officiellement exclu sous peu. Les rumeurs qui courent à Prague veulent que la décision en soit déjà prise mais que l'on attende la réunion de la prochaine session plénière du Comité central pour la rendre publique. Question de jours, donc: cette cession a débuté hier.

En fait, si M. Dubcek ne devait être condamné qu'à redevenir un

simple citoyen dans son pays, après avoir été mis en exil en Turquie, on n'y verrait pas un mal plus grand que celui qui lui a déjà été causé. Mais pourquoi le cacher ? On craint le pire, et le pire, c'est la menace d'un procès politique à l'ancienne manière dont seraient partis pas mal de dirigeants du Parti communiste tchécoslovaque, à l'exclusion peut-être de M. Husak lui-même, qui ne souhaite sans doute pas ressembler à Novotny comme un frère jumeau.

Les choses étant tristement ce qu'elles sont aujourd'hui à Prague, cela dépend pratiquement des désirs des responsables du Kremlin, à un moment où l'on redore à Moscou les portraits du maréchal Staline, non seulement, dirait-on, en tant que chef des armées pendant la guerre, mais aussi en tant que maître de la Russie soviétique dans les années trente.

Passons donc sur le fait qu'en moins de quatorze mois celui qui défendit le principe d'un « socialisme à visage humain » a été, lentement mais sûrement, rejeté dans les oubliettes communistes. On pourrait considérer, dans une certaine mesure, que le fait d'avoir fait descendre, échelon par échelon, l'échelle de la hiérarchie (il s'est toujours refusé à aller à Canossa)

et d'avoir fait subir à ce communiste sincère l'humiliation de le chasser d'un parti pour lequel il n'avait, en fait, jamais cessé d'œuvrer, était le résultat d'une attitude, sinon modérée, du moins prudente, de la part des Soviétiques et des dirigeants tchécoslovaques qui se sont mis aux ordres.

L'important, aujourd'hui, est de savoir si l'on osera aller jusqu'à traîner devant les tribunaux l'ancien premier secrétaire du parti. L'important est de savoir si l'on amorce à l'Est un retour à l'époque sinistre de l'« Aveu ». Les Russes ont réussi à « normaliser » la Tchécoslovaquie au-delà de tout ce que l'on pouvait imaginer au lendemain des journées d'août 1968, après que le peuple tchécoslovaque eut montré au monde un visage de courage et d'abnégation admirables. Ils ont réussi à gommer de leurs tablettes politiques tous ceux qui, à l'époque, occupaient des fonctions à la tête de la Tchécoslovaquie, Husak excepté. Leur faut-il plus encore ?

S'il en était ainsi, on ne pourrait plus se faire la moindre illusion sur les intentions des conservateurs qui font la loi au Kremlin. C'est bien que le stalinisme aurait sombrellement refléuri...

J.-C. D.

(« Le Peuple », Bruxelles.)

« Lettre ouverte aux hommes de chez nous »

La branche suisse de l'Institut de la vie, à Genève, diffuse ces jours l'appel suivant, qui nous paraît mériter d'être entendu.

Au cours de son évolution, par ses progrès scientifiques, techniques, sociaux, artistiques, éducatifs, l'espèce humaine s'est informée et a modifié ses conditions d'existence. L'homme de chez nous vit mieux et plus longtemps.

En utilisant son intelligence et en puisant dans les ressources de la biosphère, il s'est organisé, il s'est peu à peu dégagé des contraintes que lui imposait l'environnement.

Bien obligatoirement, sous la pression de la densité démographique et des apports techniques, sa manière instinctuelle de vivre selon les lois de la nature a fait place à des exigences et à des comportements nouveaux résultant des conditionnements de la vie psycho-sociale. Il s'est en quelque sorte artificialisé.

Nous croyons en l'efficacité du progrès, qui a tant amélioré les conditions de vie des hommes. Sa marche doit se poursuivre.

Certes, l'organisme humain est doué d'une grande faculté d'adaptation. Il y a cependant des limites à cette plasticité comme à l'étouffement des besoins et des instincts biologiques profonds. En outre, l'homme n'a trouvé ni l'équilibre ni le bonheur. Le règne de la violence et de l'avidité subsiste. De nouveaux dangers menacent la santé publique. La conscience de l'homme ainsi que sa confiance en l'avenir se dégradent.

Il semble que l'anxiété de notre temps résulte du conflit entre les besoins biologiques innés et les contraintes de plus en plus artificielles et « stressantes » imposées par la civilisation technique et les densités excessives des populations.

Il est dès lors indispensable que le premier objectif du progrès soit l'amélioration de la qualité de la vie, sur le plan physique comme sur celui de la pensée.

Dans ce but, et afin que la vie continue, quatre conditions nous paraissent essentielles:

1° Tous les efforts doivent être entrepris afin de préserver l'environnement humain et de respecter ses cycles biologiques.

2° Le principe de croissance quantitative, la tendance à l'expansion continue doivent faire place à un souci de stabilisation, qu'il s'agisse du nombre des hommes ou de l'extension des surfaces construites.

3° Les systèmes économiques actuels, qui impliquent une expansion permanente et poussent ainsi à la destruction progressive de l'environnement, doivent être transformés.

4° La recherche expérimentale et l'organisation technologique doivent être orientées vers le progrès qualitatif, en priorité. A la hantise du rendement immédiat doit se substituer une réflexion prospective, en vue de diminuer les nuisances.

L'Institut de la vie adjure

— les hommes de chez nous de réfléchir à leurs responsabilités quoti-

diennes quant à la préservation du milieu, et d'agir en conséquence ;

— les milieux industriels et commerciaux, les architectes et les urbanistes de mieux prévoir les effets de leurs entreprises sur la santé publique, physique et mentale, et de tenir compte des capacités de tolérance des hommes ;

— le corps enseignant de toujours mieux éduquer la jeunesse dans le respect de la vie, de la nature et de l'homme ;

— les milieux scientifiques et techniques de se préoccuper des conséquences lointaines et indirectes de leurs recherches ;

— les créateurs et les diffuseurs de l'expression artistique de préserver les œuvres, tant anciennes qu'actuelles, de toute commercialisation profanatrice ;

— les hommes qui se vouent aux sciences humaines et morales, les représentants de la pensée religieuse d'améliorer leur contact avec les autres sciences, en vue de coordonner le progrès moral et le progrès scientifique ;

— les autorités politiques d'organiser l'avenir de telle façon que les plans d'aménagement soient étudiés en fonction des lois de la nature et de l'intérêt général d'abord.

Cet appel n'est pas théorique. Il peut et doit être transcrit dans les projets et les lois.

C'est à ce prix seulement que la vie continuera.

EN QUELQUES LIGNES

● PARIS. — M. Alain Geismar, l'un des leaders du groupement dissous de la « gauche prolétarienne » qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt depuis fin mai, a été arrêté jeudi soir à Paris et écroué. Selon un communiqué du Ministère de l'intérieur, il était recherché « pour provocation directe suivie d'effet, à violence et voies de fait dirigées contre des agents de la force publique ».

● ROME. — Les principaux syndicats de l'enseignement moyen et secondaire adhérant à l'« entente » des professeurs et des proviseurs ont décidé d'annuler la grève des examens. Commencée au début du mois, la grève des professeurs a donc été suspendue dès jeudi et les examens — le brevet et le baccalauréat — pourront se dérouler normalement.

● MOSCOU. — Les Moscovites qui se sont rendus, jeudi, dans l'enceinte du Kremlin ont pu se rendre compte que la palissade qui entourait depuis plusieurs jours la tombe de Staline avait été enlevée, laissant apparaître un buste en pierre grise du dictateur. C'est là un nouveau signe d'une réhabilitation qui vise aussi à redonner au dictateur une place essentielle dans l'histoire russe.

● SAO PAULO. — L'ancien capitaine de vaisseau, Henrique Galvao, leader en exil de l'opposition portugaise, est décédé jeudi, à Sao Paulo, où il vivait depuis 1961. On se souvient que Galvao s'était emparé, en 1961, du transatlantique portugais « Santa Maria » dans la mer des Caraïbes afin d'attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur la situation politique au Portugal.

● LONDRES. — La Confédération des syndicats des mécaniciens et des ouvriers de la construction navale s'est prononcée jeudi contre l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. Ce vote a été obtenu de justesse.

● AMMAN. — Le service militaire obligatoire a été abrogé jeudi par décision du Conseil des ministres, annonce-t-on de source officielle. Aucune indication n'a été donnée de source officielle sur les raisons qui ont motivé cette décision.

La campagne contre le Cycle d'orientation à Genève

(Suite de la première page)

dans leurs discours se trouvent de belles phrases parlant de citoyen majeur, d'homme ayant le sens des responsabilités pour sa ville et ce qui s'y passe. Mais comment un tel citoyen doit-il naître, s'il n'est pas même permis de parler à l'école, sous une forme objective, de problèmes politiques brûlants ? C'est en cela que consistent la schizophrénie et l'hypocrisie des libéraux genevois. Et pas seulement de ceux-ci.

Il nous semble que cette critique de l'attitude libérale venant d'un journal à tendance radicale ne devrait pas laisser insensibles les radicaux genevois. Dans le privé, ils prétendent

souvent être nettement plus progressistes que les radicaux suisses allemands. N'est-il pas dès lors contre nature de les voir s'allier aux libéraux pour renvoyer à une commission une motion demandant de procéder à une enquête approfondie sur l'« activité politique » de quelques enseignants ?

Car il ne faut pas se faire d'illusions, même si elles échouent, les attaques contre le Cycle d'Orientation portent des fruits détestables, car elles élargissent le fossé entre la jeunesse et les adultes. Qu'un parti sclérosé comme le Parti libéral s'y complaise, on le conçoit, mais autrement qui y a davantage ?

Clôture de la Conférence internationale du travail

La Conférence internationale du travail a terminé, jeudi, les travaux de sa cinquante-quatrième session. Elle a notamment établi de nouvelles normes qui concernent la fixation des salaires minimums, les congés payés et les programmes spéciaux d'emploi et de formation de la jeunesse dans les pays en voie de développement.

La conférence a également examiné la question de la protection des représentants des travailleurs dans les entreprises, en vue de l'adoption de normes internationales l'an prochain. La conférence a approuvé une résolution qui envisage l'adoption de nouvelles normes internationales en vue d'élargir les droits syndicaux, compte tenu des libertés civiles qui sont la condition de leur exercice.

Approuvée en commission, une résolution concernant la violation de la liberté syndicale en Grèce n'a pas été acceptée par la conférence, le quorum n'ayant pas été atteint. Une résolution concernant l'examen par

l'OIT de la situation en matière de travail et en matière syndicale en Espagne n'a pas obtenu la majorité nécessaire en commission et n'a pas été présentée à la conférence.

La conférence a pris note d'un rapport spécial du directeur général du BIT sur les conséquences dans le domaine du travail, de la politique d'« apartheid » de la République sud-africaine. Ce rapport relève, notamment, que « les quelques années qui viennent donneront peut-être à l'Afrique du Sud sa dernière chance de prendre un virage qui lui permettrait d'échapper à une issue tragique ». Une centaine de ministres, de secrétaires et de sous-secrétaires d'Etat ont assisté à la conférence qui, présidée par M. V. Manickavasagam, ministre du Travail de Malaisie, a réuni plus de 1200 délégués (gouvernementaux, employeurs, travailleurs) et conseillers techniques de onze Etats membres, sur les cent vingt et un que compte l'OIT.